

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2075

6 août 2014

SOMMAIRE

037Fin S.à r.l.	99585	JFK S.à r.l.	99588
Acelum SICAV	99557	Jinkosolar (Luxembourg) Holdings S.à r.l.	99561
Actincom Sàrl	99557	J.P. Lasserre S.à r.l.	99554
Alite International S.à r.l.	99562	Kani Lux Holdings S.à r.l.	99555
AL-Manara Palace Luxembourg S.A.	99557	Key Inn S.A.	99555
Andile Holdings S.à r.l.	99565	Luninvest International S.A.	99554
Anglo Chile Investments	99556	LuxKa S.à r.l.	99599
Anglo Venezuela Investments	99556	Mija Investment SA SPF	99562
A + P Kieffer Omnitec S.à r.l.	99557	OCM Luxembourg Coppice Midco S.à r.l.	99588
BHL Express SA	99573	Pentalpha	99562
Carros Finance Luxembourg S.à r.l.	99563	Pierre Distribution S.A.	99559
CEP III Investment 22 S.à r.l.	99563	Pocinhas S.à r.l.	99597
CGTS Holdings S.à r.l.	99596	QSA Holdings	99574
Darlane S.à r.l.	99574	RBC Capital Markets Arbitrage S.A.	99559
Ibos II Luxembourg S.A.	99554	REDK 1 S.à r.l.	99559
ITW Finance Europe S.A.	99558	Riarc International S.A.	99560
ITW Gamma Sàrl	99558	Riviera Hawk S.à r.l.	99556
Jajah Technologies S.A.	99555	RTL Group Germany S.A.	99560
Jardipal Spf S.A.	99561	RTL Shopping S.A. et Cie S.E.C.S.	99560
JAS Forwarding Worldwide Luxembourg	99561	Vilmob S.A.	99556
Javi Participations S.A.	99555		
Jeruto Immobilière S.à r.l.	99561		

Ibos II Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 18, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 92.926.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature
Un Mandataire

Référence de publication: 2014078449/11.

(140092564) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2014.

Luninvest International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R.C.S. Luxembourg B 45.579.

Par décision du Conseil d'administration tenu le 30 mai 2014 au siège social de la société, il a été décidé:

- d'accepter la démission de Monsieur Andrea Carini de sa fonction d'administrateur;
- de coopter comme nouvel administrateur, avec effet immédiat, Mademoiselle Maria Pia Bettiol, résidant professionnellement au 20 rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, son mandat ayant comme échéance celle de son prédécesseur;
- d'appeler à la fonction de Président du Conseil d'Administration Mademoiselle Maria Pia Bettiol précitée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUNINVEST INTERNATIONAL S.A.
Société Anonyme
Signatures

Référence de publication: 2014078526/16.

(140092097) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2014.

J.P. Lasserre S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2128 Luxembourg, 3, rue Marie-Adélaïde.
R.C.S. Luxembourg B 80.635.

Résolutions prises lors de l'assemblée générale du 26 mai 2014

A) RÉPARTITION DES PARTS SOCIALES APRÈS LES CESSIIONS DU 26 MAI 2014

Les associés constatent que, suite à la cession de parts sociales du 26 mai 2014, le capital social de la société J.P. Lasserre Sàrl., RC B 80635, est détenu comme suit:

Jean-Pascal Lasserre, né le 29.09.1962 à Chaumont (France), demeurant à L-3881 Schifflange, Quartier Wendel, 8	35 parts sociales
Joël Schmit, né le 26.12.1961 à Luxembourg, demeurant à L-3881 Schifflange, Quartier Wendel, 8	35 parts sociales
Bryan Lima Gomes Dias, né le 07.01.1986 à Ettelbruck, demeurant à L-9190 Vichten, Rue Principale, 20C	10 parts sociales
Sonia Cristina Tavares Fortes, née le 01.01.1987 à Santa Catarina (Cap Vert), demeurant à L-4064 Esch-sur-Alzette, Boulevard Hubert Clément, 20	10 parts sociales
Mickaël Pierre Claude Meyer, né le 23.09.1981 à Commercy (France), demeurant à L-3881 Schifflange, Quartier Wendel, 2B	10 parts sociales
Total:	100 parts sociales

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2014.

Pour extrait conforme
Jean-Pascal Lasserre / Martine Bredemus / Joël Schmit
Président / Secrétaire / Scrutateur

Référence de publication: 2014078470/27.

(140092555) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2014.

Javi Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2130 Luxembourg, 9, boulevard Dr Charles Marx.

R.C.S. Luxembourg B 123.533.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 03 juin 2014.

Référence de publication: 2014078479/10.

(140092270) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2014.

Key Inn S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1117 Luxembourg, 42, rue Albert 1er.

R.C.S. Luxembourg B 78.329.

Le bilan arrêté au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2014078486/10.

(140092762) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2014.

Kani Lux Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-8070 Bertrange, 33, rue du Puits Romain.

R.C.S. Luxembourg B 151.969.

Les statuts coordonnés de la prédite société au 30 mai 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 3 juin 2014.

Maître Marc LECUIT

Notaire

Référence de publication: 2014078484/13.

(140092230) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2014.

Jajah Technologies S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 73.760.

Lors de l'assemblée générale annuelle tenue en date du 21 mai 2014, l'actionnaire unique a pris les décisions suivantes:

1. Renouvellement du mandat des administrateurs suivants:

- Géraldine Schmit, administrateur classe A et présidente, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg;

- Freddy Thyès, administrateur classe A, avec adresse au 47, avenue du 10 Septembre, L-2551 Luxembourg;

- Craig Wallace, administrateur classe B, avec adresse au 200, West Evelyn Avenue, Suite 120, 94041 Mountain View, Californie, Etats-Unis;

pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2014 et qui se tiendra en 2015.

2. Renouvellement du mandat de commissaire aux comptes de Read S.à.r.l, avec siège social au 3A, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2014 et qui se tiendra en 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2014.

Référence de publication: 2014078476/21.

(140092612) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2014.

Vilmob S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 23, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 53.544.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Un mandataire

Référence de publication: 2014077317/10.

(140090396) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2014.

Anglo Venezuela Investments, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragançe.

R.C.S. Luxembourg B 116.816.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 2 juin 2014.

Référence de publication: 2014077405/10.

(140091163) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2014.

Anglo Chile Investments, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragançe.

R.C.S. Luxembourg B 111.826.

Le bilan consolidé de la société Anglo American plc au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2014.

Référence de publication: 2014077431/11.

(140091170) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2014.

Riviera Hawk S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 177.403.

Extrait des résolutions de l'associé unique

Suite à la démission de Monsieur Geoffroy t'Serstevens en sa qualité de gérant de la Société et suite aux résolutions de l'associé unique de la Société prises en date du 25 mars 2014, il a été décidé de nommer TREVES SERVICES S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 180.249, dont le capital social est fixé à EUR 12,500, en tant que gérant en remplacement du gérant démissionnaire pour une durée indéterminée.

Traduction pour les besoins de l'enregistrement

Further to the resignation of Mr. Geoffroy t'Serstevens as manager of the Company and further to the resolutions of the sole shareholder of the Company dated 25 March 2014, it has been decided to appoint TREVES SERVICES S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 180.249, the corporate capital of which is fixed at EUR 12,500, as manager in place of the resigning manager for an indefinite period.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014078655/23.

(140092190) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2014.

AL-Manara Palace Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen.
R.C.S. Luxembourg B 118.788.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014078214/9.

(140092057) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2014.

A + P Kieffer Omnitec S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 7-9, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 48.224.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg.

Référence de publication: 2014078181/10.

(140092725) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2014.

Actincom Sarl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8052 Bertrange, 9, rue des Aubépines.
R.C.S. Luxembourg B 164.042.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mai 2014.

M. Jean-Jacques ANDRE

Gérant

Référence de publication: 2014078203/12.

(140092066) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2014.

Acelum SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet.
R.C.S. Luxembourg B 115.480.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société tenue en date du 25 avril 2014

En date du 25 avril 2014, l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société a pris les résolutions suivantes:

- de renouveler le mandat des personnes suivantes avec effet immédiat et ce pour une durée déterminée jusqu'à l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société qui statuera sur ses comptes annuels au 31 décembre 2014 et qui se tiendra en 2015:

* Monsieur Enrico TURCHI, administrateur

* Monsieur Tony CAMILLERI, administrateur

* Monsieur Reto SIMONETT, administrateur

* Monsieur Alberto LOTTI, administrateur

- de renouveler le mandat de Deloitte Audit, en tant que réviseur d'entreprises agréé de la Société avec effet immédiat et ce pour une durée déterminée jusqu'à l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société qui statuera sur ses comptes annuels au 31 décembre 2014 et qui se tiendra en 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2014.

ACELUM SICAV

Signature

Référence de publication: 2014078202/23.

(140092464) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2014.

ITW Finance Europe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 193, avenue de la Faïencerie.
R.C.S. Luxembourg B 131.654.

Décisions

En date du 31 mai 2014, Claude Malivert a cessé sa fonction d'administrateur de la société.

A cette même date Benoit Amiot né le 9 novembre 1966 à Saint-Maurice, France ayant pour adresse professionnelle le 5, rue Saint Georges, 75009 Paris, France a été nommé administrateur de la société pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2014.

Monique Martins

Administrateur

Référence de publication: 2014078464/15.

(140092417) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2014.

ITW Gamma Sarl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 193, avenue de la Faïencerie.
R.C.S. Luxembourg B 104.447.

Décisions

En date du 31 mai 2014, Claude Malivert a cessé sa fonction de gérant de la société.

A cette même date Benoit Amiot né le 9 novembre 1966 à Saint-Maurice, France ayant pour adresse professionnelle le 5, rue Saint Georges, 75009 Paris, France a été nommé gérant de la société pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2014.

Monique Martins

Gérante

Référence de publication: 2014078465/15.

(140092420) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2014.

JFK S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4171 Esch-sur-Alzette, 138, boulevard J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 170.229.

Extrait de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Esch-sur-Alzette, le 12 mai 2014

Suite à la cession de parts sociales entre les soussignés:

Madame Raymonde ZIMONE, née le 13/01/1947 à Mont-Bonvillers, gérante de société, demeurant au 14, Avenue Maréchal De Lattre de Tassigny à Longwy (France), ci-après dénommée

"la cédante"

Et

Monsieur Serge SIDONI, né le 17/12/1960 à Doncourt-Les-Longuyon, gérant de sociétés, demeurant au 2A, route Nationale à F-54135 Mexy (France), ci-après dénommé

"le cessionnaire"

Répartition des parts après cession

La propriété des parts se répartit comme suit:

40 parts sociales Monsieur Serge SIDONI

20 parts sociales Madame Patricia SIDONI

40 parts sociales Madame Estelle SIDONI

100 parts sociales en tout

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Référence de publication: 2014078480/24.

(140092121) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2014.

RBC Capital Markets Arbitrage S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 16, rue Notre-Dame.

R.C.S. Luxembourg B 84.699.

—
EXTRAIT

L'adresse professionnelle des administrateurs de la Société, Messieurs John BURBIDGE, Ernest CRAVATTE, Donald Bruce MACDONALD, Roland FRISING et Daniel ROSENBAUM, est le 16, rue Notre Dame, L-2240 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour RBC CAPITAL MARKETS ARBITRAGE S.A.

Signature

Référence de publication: 2014078660/13.

(140092188) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2014.

Pierre Distribution S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1267 Luxembourg, 15, rue Robert Bruch.

R.C.S. Luxembourg B 95.300.

—
EXTRAIT

L'An deux mille quatorze

Le 23 mai à 10 heures

Suite au procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire, les associés se sont réunis au siège social de la société sur convocation des actionnaires.

Il a été décidé et approuvé à l'unanimité par l'assemblée générale extraordinaire, le changement d'adresse du siège social pour la société Pierre Distribution SA.

Nouvelle adresse du siège social:

Pierre Distribution SA

15 rue Robert Bruch

L-1267 LUXEMBOURG

Référence de publication: 2014078632/18.

(140092896) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2014.

REDK 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 121.465.

—
Extrait des résolutions de l'associé unique

Suite à la démission de Messieurs Franck Ruimy et Ely Michel Ruimy en leur qualité de Gérants de la Société et suite aux résolutions de l'associé unique de la Société prises en date du 4 avril 2014, il a été décidé de nommer Sycamore Management S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 150.718, dont le capital social est fixé à EUR 12,500, en tant que Gérant unique de la Société en remplacement des Gérants démissionnaires pour une durée indéterminée.

Traduction pour les besoins de l'enregistrement

Further to the resignation of Mr. Franck Ruimy and Mr. Ely Michel Ruimy as Managers of the Company and further to the resolutions of the sole shareholder of the Company dated 4 April 2014, it has been decided to appoint Sycamore Management S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 150.718, the corporate capital of which is fixed at EUR 12,500, as sole Manager of the Company in place of the resigning Managers for an indefinite period.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014078661/23.

(140092194) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2014.

Riarc International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 17, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 93.214.

Constituée suivant acte reçu par Me Robert SCHUMAN, notaire de résidence à L-DIFFERDANGE, en date du 30 avril 2003, publié au Mémorial, recueil Spécial C n° 560 du 22 mai 2003.

Il résulte du procès verbal de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue à Luxembourg en date du 16 mai 2014, que la décision suivante a été prise à l'unanimité des voix:

- Le siège social de la société RIARC INTERNATIONAL S.A. est transféré du 223, Val Ste Croix, L-1371 Luxembourg au 17, boulevard Roosevelt, L-2450 Luxembourg, à compter du 16 mai 2014.

Luxembourg, le 3 juin 2014.

Pour la société RIARC INTERNATIONAL S.A.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Référence de publication: 2014078671/16.

(140092110) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2014.

RTL Group Germany S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1543 Luxembourg, 45, boulevard Pierre Frieden.

R.C.S. Luxembourg B 38.547.

EXTRAIT

Il résulte des délibérations et décisions de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social le 1^{er} avril 2014, que:

L'Assemblée générale décide de renouveler les mandats comme administrateurs de Messieurs François Masquelier, Vincent de Dorlodot et Elmar Heggen, ayant leur adresse professionnelle 45, boulevard Pierre Frieden L - 1543 Luxembourg, pour une durée d'un an expirant à l'issue de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2014.

L'Assemblée générale décide de renouveler le mandat comme commissaire aux comptes de Monsieur Eric Ambrosi, ayant son adresse professionnelle 45, boulevard Pierre Frieden L - 1543 Luxembourg, pour une durée d'un an expirant à l'issue de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014078676/17.

(140092814) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2014.

RTL Shopping S.A. et Cie S.E.C.S., Société en Commandite simple.

Siège social: L-1543 Luxembourg, 45, boulevard Pierre Frieden.

R.C.S. Luxembourg B 58.906.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire annuelle en date du 17 avril 2014 que le mandat de Ernst & Young, une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 7, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 47771, en qualité de réviseur d'entreprises agréé a été renouvelé avec effet immédiat et jusqu'à l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes annuels 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 3 juin 2014.

Pour extrait conforme

ATOZ

Aerogolf Center - Bloc B

1, Heienhaff

L-1736 Senningerberg

Signature

Référence de publication: 2014078678/21.

(140092158) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2014.

Jardipal Spf S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 87.856.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014077753/9.

(140091924) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2014.

JAS Forwarding Worldwide Luxembourg, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1360 Luxembourg, Luxair CargoCenter.

R.C.S. Luxembourg B 159.219.

Extrait de la résolution prise par l'associé unique le 28 février 2014

L'associé unique renouvelle G.S.L. Révision S.à r.l. avec siège social au 7, rue Portland L-4281 Esch-sur-Alzette, aux fonctions de réviseur d'entreprises agréée jusqu'à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en 2015.

Référence de publication: 2014077754/11.

(140091960) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2014.

Jinkosolar (Luxembourg) Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 162.277.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

JINKOSOLAR (LUXEMBOURG) HOLDINGS SARL

Signatures

Référence de publication: 2014077756/11.

(140091528) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2014.

Jeruto Immobilière S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 125.000,00.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 67.630.

Extrait des résolutions de l'associé unique

Suite à la démission de Messieurs Frank Ruimy et Ely Michel Ruimy en leur qualité de Gérants de la Société et suite aux résolutions de l'associé unique de la Société prises en date du 4 avril 2014, il a été décidé de nommer Sycamore Management S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 150.718, dont le capital social est fixé à EUR 12,500, en tant que Gérant unique de la Société en remplacement des Gérants démissionnaires pour une durée indéterminée.

Traduction pour les besoins de l'enregistrement

Further to the resignation of Mr. Frank Ruimy and Mr. Ely Michel Ruimy as Managers of the Company and further to the resolutions of the sole shareholder of the Company dated 4 April 2014, it has been decided to appoint Sycamore Management S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 150.718, the corporate capital of which is fixed at EUR 12,500, as sole Manager of the Company in place of the resigning Managers for an indefinite period.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014077755/23.

(140091609) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2014.

Mija Investment SA SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 173.269.

Les comptes annuels au 30.06.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 02 juin 2014.

Pour: MIJA INVESTMENT SA SPF

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Aurélie Katola / Susana Goncalves Martins

Référence de publication: 2014078562/15.

(140092459) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2014.

Alite International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 170.662.

EXTRAIT

Il résulte du contrat de transfert de parts sociales signé en date du 27 décembre 2013 que les parts sociales de la société de EUR 1,- chacune, seront désormais réparties comme suit:

Désignation de l'actionnaire	Nombre de parts sociales
Paramax Investments Ltd	Parts sociales de classe A 5.883
Monalite AB	Parts sociales de classe B 12.500
TOTAL	12.383

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 2 juin 2014.

Référence de publication: 2014078194/16.

(140092535) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2014.

Pentalpha, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 22.500.000,00.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 171.746.

Extrait des résolutions de l'associé unique

Suite à la démission de Monsieur Geoffroy t'Serstevens en sa qualité de Gérant de la Société et suite aux résolutions de l'associé unique de la Société prises en date du 25 mars 2014, il a été décidé de nommer TREVES SERVICES S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 180.249, dont le capital social est fixé à EUR 12,500, en tant que gérant en remplacement du gérant démissionnaire pour une durée indéterminée.

Traduction pour les besoins de l'enregistrement

Further to the resignation of Mr. Geoffroy t'Serstevens as Manager of the Company and further to the resolutions of the sole shareholder of the Company dated 25 March 2014, it has been decided to appoint TREVES SERVICES S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 180.249, the corporate capital of which is fixed at EUR 12,500, as manager in place of the resigning manager for an indefinite period.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014078624/23.

(140092195) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2014.

**Carros Finance Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. CEP III Investment 22 S.à r.l.).**

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 182.766.

In the year two thousand and fourteen, on the thirteenth day of May.

Before us Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

(1) CEP IV Participations S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated under the laws of Luxembourg, whose registered office is at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 185 226,

here represented by Mr. Philipp Metzschke, maître en droit, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given under private seal.

(2) PAI EUROPE VI-1 FPCI, a French Fonds Professionnel de Capital Investissement represented by its management company, PAI partners, a société par actions simplifiée, incorporated under the laws of France, with a share capital of €159.480, having its registered office at 232, rue de Rivoli, 75001 Paris, with identification number 443 837 331 RCS Paris,

here represented by Mr. Philipp Metzschke, maître en droit, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given under private seal.

(3) PAI EUROPE VI-2 FPCI, a French Fonds Professionnel de Capital Investissement represented by its management company, PAI partners, a société par actions simplifiée, incorporated under the laws of France, with a share capital of €159.480, having its registered office at 232, rue de Rivoli, 75001 Paris, with identification number 443 837 331 RCS Paris,

here represented by Mr. Philipp Metzschke, maître en droit, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given under private seal.

The said proxies, initialled ne varietur by the proxyholder of the appearing parties and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing persons are all the shareholders (the "Shareholders") of CEP III Investment 22 S.à r.l., (hereinafter the "Company") a société à responsabilité limitée incorporated under the laws of Luxembourg, whose registered office is at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 182 766, incorporated pursuant to a deed of Maître Jean-Paul Meyers, notary in Rambrouch, Grand-Duchy of Luxembourg, on 3 December 2013, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on 4 February 2014 under number 309. The articles of incorporation of the Company have not been amended since.

The appearing persons representing the whole corporate capital require the notary to enact the following resolutions:

First Resolution

The Shareholders resolve to amend the name of the Company from "CEP III Investment 22 S.à r.l." to "Carros Finance Luxembourg S.à r.l." with immediate effect.

Second Resolution

As a result of the above, article 4 of the articles of association of the Company, shall now read as follows:

" **Art. 4. Name.** The Company will have the name "Carros Finance Luxembourg S.à r.l."."

Third Resolution

The Shareholders resolve to accept the resignations of the following managers of the Company with effect as of 31 March 2014:

- Mr. Christopher Finn, Managing Director, born on July 6, 1957, in New York, United States of America, with professional address at Lansdowne House, 57, Berkeley Square, London W1J 6ER, United Kingdom; and

- CEP III Managing GP Holdings, Ltd., a limited liability company incorporated and existing under the laws of the Cayman Islands, registered with Register of Companies of the Cayman Islands, under number WK-204438 and having its registered office at Walker SPV Ltd., Walker House, 87 Mary Street, George Town KY1-9002, Grand Cayman, Cayman Islands.

Fourth Resolution

The Shareholders resolve to appoint the following individuals as managers of the Company with effect as of today for an unlimited duration:

- Mr. Laurent Rivoire, Private Equity professional, born on 21 December 1967, in Lyon, France, with professional address at 232 rue de Rivoli, F-75001, France; and

- Mr. Stéphane Roussilhe, Private Equity professional, born on 7 February 1976, in Sarcelles, France, with professional address at 232 rue de Rivoli, F-75001, France.

The board of managers of the Company shall henceforth be composed as follows:

- Mrs. Barbara Imbs, Associate Vice President, born on 20 September 1977, in Haguenau, France, with professional address at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;

- Mrs. Erica K. Herberg, Principal, born on 8 June 1974, in the State of North Carolina, United States of America, with professional address at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg;

- Mr. Laurent Rivoire, Private Equity professional, born on 21 December 1967, in Lyon, France, with professional address at 232 rue de Rivoli, F-75001, France; and

- Mr. Stéphane Roussilhe, Private Equity professional, born on 7 February 1976, in Sarcelles, France, with professional address at 232 rue de Rivoli, F-75001, France.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing parties and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the persons appearing known to the notary by his name, first name, civil status and residence, these persons signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède

L'an deux mille quatorze, le treize mai.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire résidant à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

ONT COMPARU

(1) CEP IV Participations S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée sous les lois de Luxembourg, dont le siège social est situé au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, enregistré auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 185 226,

ici représentée par Monsieur Philipp Metzschke, maître en droit, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privée.

(2) PAI EUROPE VI-1 FCPI, un Fonds Professionnel de Capital Investissement français représenté par sa société de gestion, PAI partners, une société par actions simplifiée, constituée sous les lois de la France, avec un capital social de cent cinquante-neuf mille quatre cent quatre-vingt euro (EUR 159.480), ayant son siège social au 232, rue de Rivoli, 75001 Paris, avec le numéro d'identification 443 837 331 auprès du RCS Paris,

ici représenté par Monsieur Philipp Metzschke, maître en droit, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privée.

(3) PAI EUROPE VI-2 FPCI, un Fonds Professionnel de Capital Investissement français représenté par sa société de gestion, PAI partners, une société par actions simplifiée, constituée sous les lois de la France, avec un capital social de cent-cinquante-neuf mille quatre cent quatre-vingt euro (EUR 159.480), ayant son siège social au 232, rue de Rivoli, 75001 Paris, avec le numéro d'identification 443 837 331 auprès du RCS Paris,

ici représenté par Monsieur Philipp Metzschke, maître en droit, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privée.

Les procurations paraphées ne varietur par le mandataire des comparantes et par le notaire soussigné resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les comparants sont les associés (les «Associés») de CEP III Investment 22 S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée sous les lois du Grand-Duché du Luxembourg, ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Société de Luxembourg sous le numéro B 182 766, constituée par un acte de Maître Jean-Paul Meyers, notaire de résidence à Rambrouch, en date du 3 décembre 2013, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 309, daté du 4 février 2014 (ci-après la "Société"). Les statuts n'ont été modifiés depuis cette date.

Lesquels comparants, représentant l'intégralité du capital social de la Société, requièrent le notaire de promulguer les résolutions suivantes:

Première Résolution

Les Associés décident de changer la dénomination de la Société de «CEP III Investment 22 S.à r.l.» à «Carros Finance Luxembourg S.à r.l.» avec effet immédiat.

Deuxième Résolution

En conséquence de ce qui précède, l'article 4 des statuts de la Société aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 4. Nom.** La Société a comme dénomination «Carros Finance Luxembourg S.à r.l.»."

Troisième Résolution

Les Associés décident d'accepter les démissions des gérants de la Société avec effet au 31 mars 2014:

- Monsieur Christopher Finn, Managing Director, né 6 juillet 1957, à New York, Etats-Unis d'Amérique, avec adresse professionnelle à Lansdowne House, 57, Berkeley Square, London W1J 6ER, Royaume-Uni; et

- CEP III Managing GP Holdings, Ltd., une limited liability company constituée et existante sous les lois des Iles Caymans, enregistrée auprès du Register of Companies of the Cayman Islands, sous le numéro WK-204438 ayant son siège social à Walker SPV Ltd., Walker House, 87 Mary Street, George Town KY1-9002, Grand Cayman, Cayman Islands.

Quatrième Résolution

Les Associés décident de nommer les personnes suivantes en tant que gérants de la Sociétés avec effet à la date de la présente pour une durée indéterminée:

- Monsieur Laurent Rivoire, professionnel Private Equity, né le 21 décembre 1967, à Lyon, France, avec adresse professionnelle au 232 rue de Rivoli, F-75001, France; et

- Monsieur Stéphane Roussilhe, professionnel Private Equity, né le 7 février 1976, à Sarcelles, France, avec adresse professionnelle au 232 rue de Rivoli, F-75001, France.

Le conseil de gérance de la Société sera désormais composé de la manière suivante:

- Madame Barbara Imbs, Associate Vice President, née le 20 septembre 1977 à Haguenau, France, avec adresse professionnelle au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;

- Madame Erica K. Herberg, Principal, née le 8 juin 1974, en Caroline de nord, États-Unis d'Amérique, avec adresse professionnelle au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;

- Monsieur Laurent Rivoire, professionnel Private Equity, né le 21 décembre 1967, à Lyon, France, avec adresse professionnelle au 232 rue de Rivoli, F-75001, France; et

- Monsieur Stéphane Roussilhe, professionnel Private Equity, né le 7 février 1976, à Sarcelles, France, avec adresse professionnelle au 232 rue de Rivoli, F-75001, France.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jours, mois et an figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate que sur demande des comparantes le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des mêmes comparantes et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

Après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, ledit mandataire des comparants a signé le présent acte ensemble avec le notaire.

Signé: P. METZSCHKE et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 23 mai 2014. Relation: LAC/2014/24015. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 2 juin 2014.

Référence de publication: 2014078289/143.

(140092591) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2014.

Andile Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 187.473.

STATUTES

In the year two thousand and fourteen, on the twenty-first of May;

Before Us Me Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg, (Grand-Duchy of Luxembourg), undersigned.

THERE APPEARED:

VICTORIA MANAGEMENT SERVICES S.A., a company incorporated under the laws of Luxembourg, with its registered office at 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, and registered under number B 47 765,

here represented by Irma PAKASIUTE, with professional address at 58, rue Charles Martel, by virtue of a proxy given in Luxembourg on 05 May 2014.

The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated here-above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

1. Name. There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name “Andile Holdings S.à r.l.” (hereafter the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10 August 1915 on commercial companies, as amended (hereafter the Law), as well as by the present articles of association (hereafter the Articles).

2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2 Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

3. Object.

3.1 The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. The Company shall be considered as a “Société de Participations Financières” according to the applicable provisions.

3.2 It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.3 The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or any other companies or persons that may or may not be shareholders of the Company to the extent permitted under Luxembourg law. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other companies or persons that may or may not be a shareholder of the Company, and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person that may or may not be a shareholder of the Company.

3.4 The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.5 The Company may buy, sell, exchange, finance, lease, improve, demolish, construct for its own account, develop, divide and manage any real estate. It may further execute all works of renovations and transformations as well as the maintenance of these assets.

3.6 The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

4. Duration.

4.1 The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

II. Capital - Shares

5. Capital.

5.1 The Company's corporate capital is fixed at twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500) represented by five hundred (500) shares in registered form with a par value of twenty-five euro (EUR 25) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2 The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

6. Shares.

6.1 Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2 Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3 Shares are freely transferable among shareholders or, if there is no more than one shareholder, to third parties.

If the Company has more than one shareholder, the transfer of shares to non-shareholders is subject to the prior approval of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4 A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests.

6.5 The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

III. Management - Representation

7. Board of managers.

7.1 The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which sets the term of their office. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholder(s).

7.2 The managers may be dismissed at any time ad nutum (without any reason).

7.3 The shareholder(s) may decide to appoint one or several Class A managers and one or several Class B managers.

8. Powers of the board of managers.

8.1 All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2 Subject to article 8.3 special and limited powers may be delegated for specified matters to one or more persons, whether shareholders or not, by any manager of the Company.

8.3 If the shareholder(s) have appointed one or several Class A managers and one or several Class B managers, special and limited powers may be delegated for specified matters to one or more persons, whether shareholders or not, only by any Class A manager acting jointly with any Class B manager.

9. Procedure.

9.1 The board of managers shall meet as often as the Company's interests so require or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2 Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3 The notice period may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company or if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting.

9.4 Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5 The Board can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the Board are validly taken by a majority of the votes of the managers present or represented provided that, if the shareholder(s) have appointed one or several Class A managers and one or several Class B managers, at least one Class A manager and one Class B manager (in each case, whether in person or by proxy) votes in favour of the resolution. The chairman shall not be entitled to a second or casting vote.

9.6 The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present at the meeting.

9.7 Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to

each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.8 In cases of urgency, circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

10. Representation.

10.1 Subject to article 10.2 the Company shall be bound towards third parties in all matters by the signature of any manager of the Company or by the signature of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2 and 8.3 of these Articles.

10.2 If the shareholder(s) have appointed one or several Class A managers and one or several Class B managers, the Company will be bound towards third parties by the joint signature of any Class A manager with any Class B manager.

11. Liability of the managers. The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

IV. General meetings of shareholders

12. Powers and voting rights.

12.1 The single shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders.

12.2 Each shareholder has voting rights commensurate to its shareholding.

12.3 Each shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of shareholders.

13. Form - Quorum - Majority.

13.1 If there are not more than twenty-five shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the shareholders in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The shareholders shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2 Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

13.3 However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital.

V. Annual accounts - Allocation of profits

14. Accounting year.

14.1 The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first of December.

14.2 Each year, with reference to the end of the Company's year, the single manager or, as the case may be, the board of managers must prepare the balance sheet and the profit and loss accounts of the Company as well as an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarizing all the Company's commitments and the debts of the managers, the statutory auditor(s) (if any) and shareholders towards the Company.

14.3 Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

15. Allocation of profits.

15.1 The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

15.2 The general meeting of shareholders has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

15.3 The general meeting of shareholders may decide to pay interim dividends on the basis of statements of accounts prepared by the managers showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits realised either since the end of the last fiscal year increased by profits carried forward and distributable reserves, including share premium, but decreased by losses carried forward or, where the distribution is to be made during the first financial year of the Company, since the date of incorporation of the Company but, in either case, decreased by sums to be allocated to a reserve to be established by law or by these Articles.

VI. Dissolution - Liquidation

In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders

which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the shareholder (s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realization of the assets and payments of the liabilities of the Company.

The surplus resulting from the realization of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the shareholder or, in the case of a plurality of shareholders, the shareholders in proportion to the shares held by each shareholder in the Company.

VII. General provision

Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on 31 December 2014.

Subscription - Payment

Thereupon, VICTORIA MANAGEMENT SERVICES S.A., pre-named and represented as stated above declares to subscribe to five hundred (500) shares in registered form, with a par value of twenty-five euro (EUR 25) each, and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500).

The amount of twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand euro (EUR 1,000.-).

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder of the Company, representing the entirety of the subscribed share capital has passed the following resolutions:

1. The following company is appointed as manager of the Company for an indefinite period:

THIBAULT MANAGEMENT SERVICES S.A., a company incorporated under the laws of Luxembourg, with registered office at 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg and registered under number B 47 852.

2. The registered office of the Company is set at 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, said proxyholder of the appearing party signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatorze, le vingt-et-un mai.

Pardevant Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A COMPARU:

VICTORIA MANAGEMENT SERVICES S.A., une société constituée selon les lois du Luxembourg, avec son siège social au 58 rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, immatriculée sous le numéro B 47 765,

Ici représentée par Irma PAKASIUTE, ayant son adresse professionnelle au 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg le 5 mai 2014.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante, représentée comme indiqué ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

1. Dénomination. Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination «Andile Holdings S.à r.l.» (ci-après la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 Août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la Loi) et par les présents statuts (ci-après les Statuts).

2. Siège social.

2.1 Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par décision du gérant unique ou, le cas échéant, par le conseil de gérance de la Société. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2 Il peut être créé par décision du gérant unique ou, le cas échéant, du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces événements seraient de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert de son siège social, restera une société luxembourgeoise.

3. Objet social.

3.1 La Société a pour objet la prise de participation, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes les sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces sociétés ou entreprises ou participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. La Société sera considérée comme une Société de Participations Financières selon les mesures en vigueur.

3.2 Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.3 La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de parts sociales et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations ou de valeurs, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou toute autre société ou personne qui peuvent être associés ou non de la Société, dans la limite de ce qui est permis par la loi luxembourgeoise. La Société pourra aussi donner des garanties et nantir, transférer, grever ou créer de toute autre manière et accorder des sûretés sur toutes ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toute autre société ou personne qui peuvent être associés ou non de la Société, et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toute autre société ou personne qui peuvent être associés ou non de la Société.

3.4 La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les créanciers, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.5 La société pourra acheter, vendre, échanger, financer, louer, améliorer, démolir, construire pour son propre compte, développer, diviser et gérer tous biens immobiliers. Elle pourra en outre effectuer tous travaux de rénovations et de transformations ainsi que la maintenance de ces biens.

3.6 La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles, ainsi que toutes transactions se rapportant à la propriété immobilière ou mobilière, qui directement ou indirectement favorisent ou se rapportent à la réalisation de son objet social.

4. Durée.

4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant l'un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

5. Capital.

5.1 Le capital de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500), représenté par cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2 Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

6. Parts sociales.

6.1 Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2 Envers la Société, les parts sociales de la Société sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les co-propriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3 Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle aura été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4 Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi ou il pourra être consulté par chaque associé.

6.5 La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites et aux conditions prévues par la Loi.

III. Gestion - Représentation

7. Conseil de gérance.

7.1 La Société est gérée par un ou plusieurs gérants qui seront nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, lequel/laquelle fixera la durée de leur mandat. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Le(s) gérant(s) n' (ne) est (sont) pas nécessairement associé(s).

7.2 Les gérants sont révocables n'importe quand ad nutum (sans aucune raison).

7.3 L'associé unique ou les associés, selon le cas, pourront nommer un ou plusieurs gérants de Classe A et un ou plusieurs gérants de Classe B.

8. Pouvoirs du conseil de gérance.

8.1 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant ou, si la Société est gérée par plus qu'un gérant, du conseil de gérance, lequel aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.

8.2 Sous réserve des dispositions de l'article 8.3, des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à une ou plusieurs personnes, qu'elles soient associés ou non, par tout gérant de la Société.

8.3 Si les associés ont nommés un ou plusieurs gérants de Classe A et un ou plusieurs gérants de Classe B, des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques ne peuvent être délégués à une ou plusieurs personnes, qu'elles soient associés ou non, que par tout gérant de Classe A agissant conjointement avec tout gérant de Classe B.

9. Procédure.

9.1 Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2 Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3 Il peut être renoncé à la période de convocation avec l'accord de chaque membre du conseil de gérance de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique, ou si tous les membres du conseil de gérance de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour.

9.4 Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5 Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du conseil de gérance ne sont prises valablement qu'à la majorité des voix à la condition que, si l'associé unique ou les associés ont nommés un ou plusieurs gérants de Classe A et un ou plusieurs gérants de Classe B, au moins un gérant de Classe A et un gérant de Classe B (à chaque fois soit en personne soit par procuration) votent en faveur de la résolution. Le Président ne dispose pas d'une seconde voix ou d'une voix prépondérante.

9.6 Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents à la réunion.

9.7 Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion puissent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.8 En cas d'urgence, les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.

10. Représentation.

10.1 Sous réserve des dispositions de l'article 10.2, la Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par la seule signature d'un gérant ou par la signature de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément aux articles 8.2 et 8.3 des Statuts.

10.2 Si l'associé unique ou les associés ont nommé un ou plusieurs gérants de Classe A et un ou plusieurs gérants de Classe B, la Société sera engagée, vis-à-vis des tiers, par la signature conjointe de tout gérant de Classe A et de tout gérant de Classe B.

11. Responsabilités des gérants. Les gérants ne contractent, en raison de leur mandat, aucune obligation personnelle relativement à tout engagement valablement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où un tel engagement est en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

IV. Assemblée générale des associés

12. Pouvoirs et droits de vote.

12.1 L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2 Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.

12.3 Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique une autre personne ou entité comme mandataire.

13. Forme - Quorum - Majorité.

13.1 Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique envoyé(e)s par lettre ou télécopie.

13.2 Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3 Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

14. Exercice social.

14.1 L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre.

14.2 Chaque année, à la fin de l'exercice social de la Société, le gérant unique ou, le cas échéant, le conseil de gérance, doit préparer le bilan et les comptes de profits et pertes de la Société, ainsi qu'un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société, avec une annexe résumant tous les engagements de la Société et les dettes des gérants, commissaire(s) aux comptes (si tel est le cas), et associés envers la Société.

14.3 Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

15. Affectation des bénéfices.

15.1 Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2 L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

15.3 L'assemblée générale des associés peut décider de distribuer des dividendes intérimaires sur la base d'un état comptable préparé par les gérants dont il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, comprenant la prime d'émission, mais diminué des pertes reportées ou, lorsque la distribution a lieu lors du premier exercice social de la Société, depuis la date de constitution de la Société mais, dans tous les cas, diminué des sommes à allouer à la réserve légale établie en fonction de la loi ou des présents statuts.

VI. Dissolution - Liquidation

En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) gérant(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique ou, en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

VII. Disposition générale

Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Disposition transitoire

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera au 31 décembre 2014.

Souscription - Libération

Ces faits exposés, VICTORIA MANAGEMENT SERVICES S.A., prénommée et représentée comme spécifié ci-dessus, déclare souscrire à cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune et les libérer entièrement par versement en espèces de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500).

La somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, lequel le reconnaît expressément.

Coûts

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution à environ mille euros (EUR 1.000,-).

Décisions de l'associé unique

Et aussitôt la Société constituée, l'associé unique de la Société, représentant la totalité du capital social souscrit a passé les résolutions suivantes:

1. La société suivante est nommée gérant de la Société pour une durée indéterminée:

THIBAUT MANAGEMENT SERVICES S.A., une société constituée selon les lois du Luxembourg, avec son siège social au 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg et immatriculée sous le numéro B 47 852.

2. Le siège social de la Société est établi au 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, à la date spécifiée en tête des présents Statuts.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, le mandataire de la partie comparante a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: I. PAKASIUTE, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 26 mai 2014. LAC/2014/24210. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société;

Luxembourg, le 5 juin 2014.

Référence de publication: 2014078870/430.

(140093070) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2014.

BHL Express SA, Société Anonyme.

Siège social: L-9541 Wiltz, 28, rue du Moulin à Vent.

R.C.S. Luxembourg B 159.426.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ordre

Belux comptafisc S.àR.L.

Rue du Moulin à vent, 28

9541 WILTZ

Référence de publication: 2014077478/13.

(140091311) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2014.

Darlane S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1260 Luxembourg, 5, rue de Bonnevoie.
R.C.S. Luxembourg B 181.624.

Nous vous prions de bien vouloir noter la démission, en date du 08 mai 2014 de leur mandat de gérant:

- Monsieur Daniel Galhano, né le 13 juillet 1976 à Moyeuvre-Grande (France) et demeurant professionnellement au 5, rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg.

- Monsieur Laurent Teitgen, né le 05 janvier 1979 à Thionville (France) et demeurant professionnellement au 5, rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Darlane S.à r.l.

Référence de publication: 2014078326/14.

(140092122) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2014.

QSA Holdings, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-8030 Strassen, 163, rue du Kiem.
R.C.S. Luxembourg B 187.484.

STATUTES

In the year two thousand and fourteen on the nineteenth day of March.

Before Us Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand-Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Peter Ivor QUEALLY, born on 18 November 1969 in Waterford (Ireland), residing in Woodview, Fishery Lane, Naas, Co. Kildare, Ireland ("Ivor"),

here represented by Mrs Sofia Afonso Da Chao Conde, notary's clerk, with professional address at 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg by virtue of a proxy given under private seal;

John QUEALLY, born on 21 January 1938 in Waterford (Ireland), residing in Matthewstown, Fenor, Co. Waterford, Ireland ("John"),

here represented by Mrs Sofia Afonso Da Chao Conde, notary's clerk, with professional address at 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg by virtue of a proxy given under private seal;

Aileen Bernadette BEHAN, born on 15 July 1966 in Waterford (Ireland), residing in Kilcanavee, Kilmacthomas, Co. Waterford, Ireland ("Aileen"),

here represented by Mrs Sofia Afonso Da Chao Conde, notary's clerk, with professional address at 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg by virtue of a proxy given under private seal;

Aisling QUEALLY, born on 18 May 1971 in Waterford (Ireland), residing in Salita Superiore, S. Somone 29, 16136 Genova, Righi, Italy ("Aisling"),

here represented by Mrs Sofia Afonso Da Chao Conde, notary's clerk, with professional address at 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg by virtue of a proxy given under private seal;

Barbara Anne BEYERS, born on 14 November 1973 in Waterford (Ireland), residing at 61 Harcus Road, Bedfordview, Johannesburg, Gauteng, South Africa ("Barbara"),

here represented by Mrs Sofia Afonso Da Chao Conde, notary's clerk, with professional address at 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg by virtue of a proxy given under private seal;

John Cathal QUEALLY, born on 27 April 1978 in Waterford (Ireland), residing in Gardenmorris, Kill, Co. Waterford, Ireland ("Cathal"),

here represented by Mrs Sofia Afonso Da Chao Conde, notary's clerk, with professional address at 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg by virtue of a proxy given under private seal;

Deirdre Bridget ALLEN, born on 29 January 1968 in Waterford (Ireland), residing at Ballinlough, Kill, Co. Waterford, Ireland ("Deirdre"),

here represented by Mrs Sofia Afonso Da Chao Conde, notary's clerk, with professional address at 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg by virtue of a proxy given under private seal;

Dermot William QUEALLY, born on 26 May 1969 in Waterford (Ireland), residing in Ballyvellon, Fenor, Co. Waterford, Ireland ("Dermot"),

here represented by Mrs Sofia Afonso Da Chao Conde, notary's clerk, with professional address at 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg by virtue of a proxy given under private seal;

Eileen QUEALLY, born on 10 November 1943 in Waterford (Ireland), residing in Gardenmorris, Kill, Co. Waterford, Ireland (“Eileen”),

here represented by Mrs Sofia Afonso Da Chao Conde, notary’s clerk, with professional address at 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg by virtue of a proxy given under private seal;

Irene Maria QUEALLY, born on 4 February 1976 in Waterford (Ireland), residing at 54 Newtown, Waterford, Ireland (“Irene”),

here represented by Mrs Sofia Afonso Da Chao Conde, notary’s clerk, with professional address at 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg by virtue of a proxy given under private seal;

John Conor QUEALLY, born on 28 November 1972 in Waterford (Ireland), residing in Ballydarmody, Fenor, Co. Waterford, Ireland (“John Conor”),

here represented by Mrs Sofia Afonso Da Chao Conde, notary’s clerk, with professional address at 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg by virtue of a proxy given under private seal;

William Michael QUEALLY, born on 21 June 1966 in Waterford (Ireland), residing in Bluebell Farm, Bluebell, Naas, Co. Kildare, Ireland (“Liam”),

here represented by Mrs Sofia Afonso Da Chao Conde, notary’s clerk, with professional address at 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg by virtue of a proxy given under private seal;

Marie CROWLEY, born on 22 October 1964 in Waterford (Ireland), residing in Reisk, Dunhill, Co. Waterford, Ireland (“Marie”),

here represented by Mrs Sofia Afonso Da Chao Conde, notary’s clerk, with professional address at 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg by virtue of a proxy given under private seal;

Marie Louise QUEALLY, born on 5 February 1968 in Waterford (Ireland), residing in Gardenmorris, Kill, Co. Waterford, Ireland (“Marie-Louise”),

here represented by Mrs Sofia Afonso Da Chao Conde, notary’s clerk, with professional address at 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg by virtue of a proxy given under private seal;

Michael Vincent QUEALLY, born on 19 July 1963 in Waterford (Ireland), residing in Templeverick, Bonmahon, Co. Waterford, Ireland (“Michael”),

here represented by Mrs Sofia Afonso Da Chao Conde, notary’s clerk, with professional address at 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg by virtue of a proxy given under private seal;

Peter QUEALLY, born on 19 November 1939 in Waterford (Ireland), residing in Gardenmorris, Kill, Co. Waterford, Ireland (“Peter”),

here represented by Mrs Sofia Afonso Da Chao Conde, notary’s clerk, with professional address at 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg by virtue of a proxy given under private seal;

Rebecca QUEALLY, born on 18 February 1980 in Waterford (Ireland), residing in Gardenmorris, Kill, Co. Waterford, Ireland (“Rebecca”),

here represented by Mrs Sofia Afonso Da Chao Conde, notary’s clerk, with professional address at 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg by virtue of a proxy given under private seal;

Ivor, John, Aileen, Aisling, Barbara, Cathal, Deirdre, Dermot, Eileen, Irene, John Conor, Liam, Marie, Marie-Louise, Michael, Peter and Rebecca are together hereafter referred to as the “Appearing Persons”.

Said proxies signed ne varietur by the proxy holder of the Appearing Persons and the undersigned notary, will remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The Appearing Persons, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to state as follows the articles of association of a private limited liability company:

Art. 1. Corporate form. There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which will be governed by the laws pertaining to such an entity (the “Company”), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (the “Law”), as well as by the present articles of association (the “Articles”) which specify in the articles 6.1, 6.2, 6.5, 8 and 13 the exceptional rules applying to one-shareholder companies.

Art. 2. Corporate purpose. The corporate purpose of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign companies, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stocks, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, and to own, administer, develop and manage its portfolio. The Company may also hold interests in partnerships.

The Company may borrow money in any form, raise funds, and proceed by private placement to the issuance of bonds, notes, promissory notes, debentures and any kind of debt or equity securities, convertible or not, or otherwise.

In a general fashion it may grant assistance (whether by way of loans, guarantees, pledges or any other form of security, personal covenant or charge upon all or part of its undertaking or assets) to companies belonging to the same group of companies to which the Company belongs, or other enterprises in which the Company has an interest, take any controlling and supervisory measures and carry out on an ancillary basis to this assistance any administrative, management, advisory

and marketing operation with its affiliated companies which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

The Company can finally perform all commercial, industrial, technical and financial operations, connected directly or indirectly to all areas as described above in order to facilitate the accomplishment of its purpose, including any transactions on real estate or on movable property.

Art. 3. Duration. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. Denomination. The Company will have the denomination “QSA Holdings”.

Art. 5. Registered office. The registered office of the Company is established in Strassen, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholder(s) deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager or, in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

Art. 6. Share capital and shares.

6.1 Subscribed share capital

The issued share capital of the Company amounts to twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500) represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares with a nominal value of one Euro (EUR 1) each, all fully subscribed and entirely paid up.

In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account, into which any premium paid on any share is transferred. The amount of said premium account is at the free disposal of the shareholder(s).

As long as all the shares are held by only one shareholder, the Company is a one-shareholder company (société unipersonnelle) in the meaning of article 179 (2) of the Law. In this contingency articles 200-1 and 200-2 of the Law, amongst others, will apply, this entailing that each decision of the sole shareholder and each contract concluded between him and the Company represented by him shall have to be established in writing.

6.2 Modification of share capital

The capital may be changed at any time by a decision of the sole shareholder or, in case of plurality of shareholders, by a decision of the general shareholders' meeting, in accordance with article 8 of these Articles and within the limits provided for by article 199 of the Law.

6.3 Profit participation

Each share entitles to a fraction of the Company's assets and profits in direct proportion to the number of shares in existence.

6.4 Indivisibility of shares

Towards the Company, the Company's shares are indivisible, so that only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.5 Transfer of shares

In case of a sole shareholder, the Company's shares held by the sole shareholder are freely transferable.

In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may be transferred freely between such shareholders but in compliance with the requirements of article 189 and 190 of the Law regarding any transfer to non-shareholders.

6.6 Registration of shares

All shares are in registered form, in the name of a specific person, and recorded in the shareholders' register in accordance with article 185 of the Law.

Art. 7. Management.

7.1 Appointment and removal

The Company is managed by one or more managers. In case of several managers, the sole shareholder, or as the case may be, the shareholders, may decide to have categories of managers, named either a “category A manager” or a “category B manager”.

The manager(s) do/does not need to be shareholder(s). The manager(s) is/are appointed and, may be dismissed ad nutum, by the shareholder(s) of the Company.

7.2 Representation and signatory power

In dealing with third parties as well as in justice, the manager, or in case of several managers, the board of managers, will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object and provided the terms of this article shall have been complied with.

The Company shall be validly committed towards third parties by the sole signature of its manager, and in case of plurality of managers, by the joint signature of any two managers, and in case of category of managers by the joint signature of any category A manager and any category B manager.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate all or part of his/its powers for specific tasks to one or several ad hoc agents. The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine these agents' responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of their agency.

7.3 Powers

All powers not expressly reserved by law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the sole manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

7.4 Procedures

The board of managers shall meet as often as the Company's interests so require or upon call of any manager at the registered office of the Company or, as the case may be, at any other place in Luxembourg indicated in the convening notice.

Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least twenty four (24) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by telegram or telefax or e-mail or letter another manager as his proxy. A manager may also appoint another manager to represent him by phone to be confirmed in writing at a later stage.

The board of managers can discuss or act validly only if two managers are present, with at least one manager of each category in case of several categories of managers, at the meeting of the board of managers.

In case of plurality of managers, resolutions shall be taken by a majority of the votes of the managers present or represented at such meeting, with necessarily a majority in each category of managers if any.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions passed at the board of managers' meetings. Such approval may be in a single or in several separate documents.

Any and all managers may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by other similar means of communication initiated from the Grand Duchy of Luxembourg allowing all the managers taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting, even though such kind of participation shall remain an exception as in general, the managers shall attend the board of manager meetings in person.

7.5 Liability of managers

The manager(s) assume(s), by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

Art. 8. General shareholders' meeting. The sole shareholder assumes all powers conferred to the general shareholders' meeting.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares, which he owns. Each shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the Articles, except in case of a change of nationality which requires an unanimous vote, may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three-quarter of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

The holding of general shareholders' meetings shall not be mandatory where the number of members does not exceed twenty-five (25). In such case, each member shall receive the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted and shall give his vote in writing.

Art. 9. Annual general shareholders' meeting. Where the number of shareholders exceeds twenty-five (25), an annual general meeting of shareholders shall be held in accordance with article 196 of the Law at the registered office of the Company, or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of meeting.

Art. 10. Audit. Where the number of shareholders exceeds twenty-five (25), the operations of the company shall be supervised by one or more statutory auditors in accordance with Article 200 of the Law. If there is more than one statutory auditor, the statutory auditors shall act as a collegium and form the board of auditors.

Art. 11. Fiscal year / Annual accounts. The Company's accounting year starts on 1st March and ends on the last day of February of each year. Each year, the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an

inventory, including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, as well as the balance sheet and the profit and loss account in which the necessary depreciation charges must be made.

Each shareholder may inspect, at the Company's registered office, the above inventory, balance sheet and profit and loss accounts and, as the case may be, the report of the statutory auditor(s) set-up in accordance with article 200 of the Law.

Art. 12. Distribution of profits. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit.

An amount equal to five per cent (5%) of the net profit of the Company is allocated to the legal reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's share capital.

The balance of the net profit may be distributed to the shareholder(s) in proportion to his/their shareholding in the Company.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may resolve to pay interim dividends, including during the first financial year, subject to the drafting of an interim balance sheet showing that sufficient funds are available for distribution. Any manager may require, at its sole discretion, to have this interim balance sheet reviewed by an independent auditor at the Company's expenses. The amount to be distributed may not exceed total profits since the end of the last financial year; as the case may be, if existing, increased by profits carried forward and available reserves, less losses carried forward and amount to be allocated to reserve pursuant to the requirements of the Law or of the Articles.

Art. 13 Dissolution / Liquidation. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the sole shareholder or of one of the shareholders.

Except in the case of dissolution by court order, the dissolution of the Company may take place only pursuant to a decision adopted by the general meeting of shareholders in accordance with the conditions laid down for amendments to the Articles. At the time of dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Art. 14. Reference to the law. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provision

The first accounting year of the Company shall begin on the date of the formation of the Company and end on 28 February 2015.

Subscription - Payment

The Articles having thus been established intervened the Appearing Persons, aforementioned, through their proxy holders, who declared to subscribe to the entire share capital represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares of one Euro (EUR 1) each, as follows:

Subscribers	Number of shares	Share capital in EUR	Share Premium in EUR	%
Peter Ivor QUEALLY	1,875	1,875	149.25	15
John QUEALLY	1,250	1,250	99.50	10
Aileen Bernadette BEHAN	625	625	49.75	5
Aisling QUEALLY	625	625	49.75	5
Barbara Anne BEYERS	625	625	49.75	5
John Cathal QUEALLY	625	625	49.75	5
Deirdre Bridget ALLEN	625	625	49.75	5
Dermot William QUEALLY	625	625	49.75	5
Eileen QUEALLY	625	625	49.75	5
Irene Maria QUEALLY	625	625	49.75	5
John Conor QUEALLY	625	625	49.75	5
William Michael QUEALLY	625	625	49.75	5
Marie CROWLEY	625	625	49.75	5
Marie-Louise QUEALLY	625	625	49.75	5
Michael Vincent QUEALLY	625	625	49.75	5
Peter QUEALLY	625	625	49.75	5
Rebecca Bernadette QUEALLY	625	625	49.75	5
Total	12,500	12,500	995	100

All the shares, along with a global share premium in an amount of nine hundred ninety-five Euros (EUR 995) have been fully paid up by a contribution in kind consisting in all the ordinary shares held by the Appearing Persons in SOUTHLAND FOODS (PTY) LTD, a company duly incorporated under the laws of South-Africa, whose registered address is at 10 Niehaus Street, City Deep, Johannesburg 2001, South-Africa, and registered with the Register of Companies of Pretoria under number 2004/030895/07 ("Southland Foods") amounting to, based on the interim balance sheet of Southland Foods dated as of 24 February 2014, two hundred two thousand seven hundred eighty-five South African Rand (ZAR 202,785), being the equivalent of thirteen thousand four hundred ninety-five Euros (EUR 13,495) by using the exchange rate ZAR/EUR as provided by the website oanda.com on 20 February 2014 (the "Contributed Shares").

The total value of such contribution, which is declared to be of thirteen thousand four hundred ninety-five Euros (EUR 13,495) and whose valuation is accepted by the Company, is subject to a valuation statement established by the Appearing Persons dated 25 February 2014 and which has been given.

It results from the aforementioned valuation statement that:

- the Appearing Persons are the legal owners of the Contributed Shares;
- the Contributed Shares are free from any charge, option, lien, encumbrance or any third party rights;
- the Contributed Shares are not the object of a dispute or claim;
- the Contributed Shares are freely transferable, with all rights attached thereto;
- the Appearing Persons are not aware of any significant matters, which should be brought to attention in order to enable the assessment of the value of the Contributed Shares.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at one thousand five hundred euro (EUR 1,500.-).

Resolutions of the shareholders

Immediately after the incorporation of the Company, the Appearing Persons, represented as stated above, have passed the following resolutions:

1. The Company will be managed by the following managers who are appointed for an unlimited period:

Category A Manager:

- Mr Peter Ivor QUEALLY, born on 18 November 1969 in Waterford (Ireland), and residing in Woodview, Fishery Lane, Naas, Co. Kildare, Ireland.

Category B Manager:

- Mrs Brigitte DENIS, born on 12 April 1966 in Rossignol (Belgium), and residing professionally at 163, Rue du Kiem, L-8030 Strassen, Grand Duchy of Luxembourg; and

- Mr Philippe RICHELLE, born on 17 October 1962 in Verviers (Belgium) and residing professionally at 163, Rue du Kiem, L-8030 Strassen, Grand Duchy of Luxembourg.

2. The registered office of the Company shall be established at 163, Rue du Kiem, L-8030 Strassen, Grand Duchy of Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the Appearing Persons, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the Appearing Persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version shall prevail between the parties.

WHEREOF the present deed was drawn up in Esch/Alzette, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder of the Appearing Persons, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille quatorze, le dix-neuvième jour du mois de mars.

Par-devant Nous Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

ONT COMPARU:

Peter Ivor QUEALLY, né le 18 novembre 1969 à Waterford (Irlande), résidant à Woodview, Fishery Lane, Naas, Co. Kildare, Irlande («Ivor»),

ici représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, clerc de notaire, avec adresse professionnelle au 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

John QUEALLY, né le 21 janvier 1938 à Waterford (Irlande), résidant à Matthewstown, Fenor, Co. Waterford, Irlande («John»),

ici représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, clerc de notaire, avec adresse professionnelle au 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

Aileen Bernadette BEHAN, née le 15 juillet 1966 à Waterford (Irlande), résidant à Kilcanavee, Kilmacthomas, Co. Waterford, Irlande («Aileen»),

ici représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, clerc de notaire, avec adresse professionnelle au 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

Aisling QUEALLY, née le 18 mai 1971 à Waterford (Irlande), résidant à Salita Superiore, S. Somone 29, 16136 Gene, Righi, Italie («Aisling»),

ici représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, clerc de notaire, avec adresse professionnelle au 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

Barbara Anne BEYERS, née le 14 novembre 1973 à Waterford (Irlande), résidant à 61 Marcus Road, Bedfordview, Johannesburg, Gauteng, Afrique du Sud («Barbara»),

ici représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, clerc de notaire, avec adresse professionnelle au 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

John Cathal QUEALLY, né le 27 avril 1978 à Waterford (Irlande), résidant à Gardenmorris, Kill, Co. Waterford, Irlande («Cathal»),

ici représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, clerc de notaire, avec adresse professionnelle au 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

Deirdre Bridget ALLEN, née le 29 janvier 1968 à Waterford (Irlande), résidant à Ballinlough, Kill, Co. Waterford, Irlande («Deirdre»),

ici représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, clerc de notaire, avec adresse professionnelle au 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

Dermot William QUEALLY, né le 26 mai 1969 à Waterford (Irlande), résidant à Ballyvallon, Fenor, Co. Waterford, Irlande («Dermot»),

ici représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, clerc de notaire, avec adresse professionnelle au 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

Eileen QUEALLY, née le 10 novembre 1943 à Waterford (Irlande), résidant à Gardenmorris, Kill, Co. Waterford, Irlande («Eileen»),

ici représentée par Mme Sofia Da Chao Conde, clerc de notaire, avec adresse professionnelle au 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

Irene Maria QUEALLY, née le 4 février 1976 à Waterford (Irlande), résidant à 54 Newtown, Waterford, Irlande («Irene»),

ici représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, clerc de notaire, avec adresse professionnelle au 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

John Conor QUEALLY, né le 28 novembre 1972 à Waterford (Irlande), résidant à Ballydarmody, Fenor, Co. Waterford, Irlande («John Conor»),

ici représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, clerc de notaire, avec adresse professionnelle au 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

William Michael QUEALLY, né le 21 juin 1966 à Waterford (Irlande), résidant à Bluebell Farm, Bluebell, Naas, Co. Kildare, Irlande («Liam»),

ici représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, clerc de notaire, avec adresse professionnelle au 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

Marie CROWLEY, née le 22 octobre 1964 à Waterford (Irlande), résidant à Reisk, Dunhill, Co. Waterford, Irlande («Marie»),

ici représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, clerc de notaire, avec adresse professionnelle au 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

Marie Louise QUEALLY, née le 5 février 1968 à Waterford (Irlande), résidant à Gardenmorris, Kill, Co. Waterford, Irlande («Marie-Louise»),

ici représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, clerc de notaire, avec adresse professionnelle au 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

Michael Vincent QUEALLY, né le 19 juillet 1963 à Waterford (Irlande), résidant à Templeverick, Bonmahon, Co. Waterford, Irlande («Michael»),

ici représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, clerc de notaire, avec adresse professionnelle au 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

Peter QUEALLY, né le 19 novembre 1939 à Waterford (Irlande), résidant à Gardenmorris, Kill, Co. Waterford, Irlande («Peter»),

ici représenté par Mme Sofia Da Chao Conde, clerc de notaire, avec adresse professionnelle au 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

Rebecca QUEALLY, née le 18 février 1980 à Waterford (Irlande), résidant à Gardenmorris, Kill, Co. Waterford, Irlande («Rebecca»),

ici représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, clerc de notaire, avec adresse professionnelle au 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

Ivor, John, Aileen, Aisling, Barbara, Cathal, Deirdre, Dermot, Eileen, Irene, John Conor, Liam, Marie, Marie-Louise, Michael, Peter et Rebecca sont ci-après dénommés ensemble les «Comparants».

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signées ne varietur par les Comparants et le notaire instrumentant, annexées aux présentes pour être formalisées avec les autorités d'enregistrement.

Lesquels Comparants, représentés comme indiqué ci-dessus, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée:

Art. 1^{er}. Forme sociale. Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après «la Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après «la Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après «les Statuts») qui précisent aux articles 6.1, 6.2, 6.5, 8 et 13 les règles supplétives s'appliquant aux sociétés ayant un associé unique.

Art. 2. Objet social. L'objet social de la Société consiste en la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription, ou de toute autre manière ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets à ordre et autres valeurs de toutes espèces, ainsi que la possession, l'administration, la mise en valeur et la gestion de ces participations. La Société pourra également détenir des participations dans des sociétés de personnes.

La Société peut emprunter de l'argent sous quelque forme que ce soit, lever des fonds et procéder par placement privé à l'émission d'obligations, billets à ordre, titres d'emprunt, et tout autre type de titre de dette ou de participation, convertible ou non, et autres.

D'une manière générale, elle pourra prêter assistance (soit par le biais de prêts, de cautions, de gages ou de toute autre forme de sûretés, d'engagement personnel ou de nantissement sur tout ou partie de ses participations ou actifs) à toute société appartenant au même groupe de sociétés auquel la Société fait partie, ou à d'autres sociétés dans lesquelles la Société a un intérêt, prendre toutes mesures de contrôle et de supervision et exécuter de manière accessoire à cette assistance toutes opérations d'administration, de gérance, de conseil et de marketing pour toute société affiliée qu'elle estimera utiles pour l'accomplissement et le développement de son objet.

La Société peut accomplir toutes opérations commerciales, industrielles, techniques ou financières, en rapport direct ou indirect avec les domaines décrits ci-dessus, afin de faciliter l'accomplissement de son objet et notamment toutes transactions sur des biens mobiliers ou immobiliers.

Art. 3. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. Dénomination. La Société aura la dénomination «QSA Holdings».

Art. 5. Siège social. Le siège social est établi à Strassen, Grand-Duché de Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

Il peut être transféré à l'intérieur de la commune de Luxembourg par simple décision du gérant ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 6. Capital social - Parts sociales.

6.1 Capital souscrit et libéré

Le capital social émis est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500 EUR) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales d'une valeur nominale d'un euro (1 EUR) chacune, toutes entièrement souscrites et libérées.

En plus du capital social, il pourra être constitué un compte de prime d'émission, sur lequel la prime d'émission payée pour l'acquisition de part sociale sera transférée. Le montant de ce compte de prime d'émission est à la libre disposition des associés.

Aussi longtemps que toutes les parts sociales sont détenues par un seul associé, la Société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la Loi. Dans la mesure où les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la Loi trouvent à s'appliquer, chaque décision de l'associé unique et chaque contrat conclu entre lui et la Société représentée par lui sont établis par écrit.

6.2 Modification du capital social

Le capital social peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés conformément à l'article 8 des présents Statuts et dans les limites prévues par l'article 199 de la Loi.

6.3 Participation aux profits

Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.4 Indivisibilité des parts sociales

Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire est admis par part sociale. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.5 Transfert de parts sociales

Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé, les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales ne sont transmissibles que sous réserve du respect des dispositions prévues aux articles 189 et 190 de la Loi.

6.6 Enregistrement des parts sociales

Toutes les parts sociales sont nominatives, au nom d'une personne déterminée, et sont inscrites sur le registre des associés conformément à l'article 185 de la Loi.

Art. 7. Gérance.

7.1 Nomination et révocation

La Société est gérée par un gérant unique ou par plusieurs gérants. En cas de pluralité de gérants, l'associé unique, ou le cas échéant les associés, peuvent décider que chaque gérant sera appelé «gérant de catégorie A» ou «gérant de catégorie B».

Le(s) gérant(s) n'est/ne sont pas nécessairement associé(s). Ils sont nommés et susceptibles d'être révoqués ad nutum par le(s) associé(s) de la Société.

7.2 Représentation et signature autorisée

Dans les rapports avec les tiers et avec la justice, le gérant unique, et en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance aura tous pouvoirs pour agir au nom de la Société, et ce en toute circonstance, ainsi que pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social de la Société sous réserve que les conditions de cet article aient été remplies.

La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la seule signature du gérant unique et en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de tout gérant de catégorie A et de tout gérant de catégorie B.

Le gérant ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance pourra déléguer ses compétences pour des opérations spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc. Le gérant et en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance déterminera les responsabilités du mandataire et sa rémunération (si tel est le cas), la durée de la période de représentation et n'importe quelles autres conditions pertinentes de ce mandat.

7.3 Pouvoirs

Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi ou les présents Statuts à l'assemblée générale des associés relèvent de la compétence du gérant unique ou en cas de pluralité de gérants de la compétence du conseil de gérance.

7.4 Procédures

Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au siège de la Société ou, le cas échéant, à tout autre lieu à Luxembourg indiqué dans l'avis de convocation. Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins vingt-quatre (24) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature de cette urgence sera mentionnée dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les membres du conseil de gérance de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque membre du conseil de gérance de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.

Tout gérant peut participer aux réunions du conseil de gérance en nommant par écrit ou par télégramme ou par télécopie ou par e-mail ou par courrier un autre gérant comme son représentant.

Un gérant peut aussi nommer un autre gérant pour le représenter par téléphone, ce qui doit être confirmé ultérieurement par écrit.

Le conseil de gérance ne peut délibérer et agir valablement que si au moins un gérant de chaque catégorie est présent ou représenté à la réunion du conseil de gérance.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions ne pourront être prises qu'à la majorité des voix exprimées par les gérants présents ou représentés à ladite réunion, avec obligatoirement une majorité dans chaque catégorie de gérants.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produira effet au même titre qu'une décision prise lors d'une réunion du conseil de gérance. Cette approbation peut résulter d'un seul ou de plusieurs documents distincts.

Chaque gérant et tous les gérants peuvent participer aux réunions du conseil de gérance par conférence téléphonique via téléphone ou vidéo ou par tout autre moyen similaire de communication initié depuis le Grand-Duché de Luxembourg

permettant à tous les gérants participant à la réunion de se comprendre mutuellement. La participation à une réunion par ces moyens est considérée comme équivalente à une participation en personne à la réunion, bien que ce type de participation doit rester une exception car de manière générale les gérants doivent participer aux réunions en personne.

7.5 Responsabilité des gérants

Le(s) gérant(s) ne contracte(nt) en raison de sa/leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui/eux au nom de la Société.

Art. 8. Assemblée générale des associés. L'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés à l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts sociales qu'il détient. Chaque associé possède un droit de vote en rapport avec le nombre des parts sociales qu'il détient. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social de la Société.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts ne peuvent être adoptées que par double majorité: (i) la majorité d'associés et (ii) les associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

Les résolutions décidant le changement de nationalité de la Société ne peuvent être adoptées que par le vote unanime des actionnaires de la Société.

La tenue d'assemblées générales n'est pas obligatoire, quand le nombre des associés n'est pas supérieur à vingt-cinq (25). Dans ce cas, chaque associé recevra le texte des résolutions ou décisions à prendre expressément formulées et émettra son vote par écrit.

Art. 9. Assemblée générale annuelle des associés. Si le nombre des associés est supérieur à vingt-cinq, une assemblée générale des associés doit être tenue conformément à l'article 196 de la Loi, au siège social de la Société ou à tout autre endroit au Luxembourg tel que précisé dans la convocation de l'assemblée.

Art. 10. Vérification des comptes. Si le nombre des associés est supérieur à vingt-cinq, les opérations de la société sont contrôlées par un ou plusieurs commissaires conformément à l'article 200 de la Loi. S'il y a plus d'un commissaire, les commissaires doivent agir en collège et former le conseil des commissaires.

Art. 11. Exercice social - comptes annuels. L'année sociale de la Société commence le 1^{er} mars et se termine le dernier jour de février de chaque année. A la fin de chaque exercice social, le gérant ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance dresse un inventaire, indiquant toutes les valeurs des actifs et des passifs de la Société, ainsi que le bilan, le compte de pertes et profits, lesquels apporteront les renseignements relatifs aux charges résultant des amortissements nécessaires.

Chaque associé peut examiner, au siège social de la Société, l'inventaire susmentionné, le bilan, le compte de pertes et profits et le cas échéant le rapport du ou des commissaire(s) aux comptes établi conformément à l'article 200 de la Loi.

Art. 12. Distribution des profits. Les bénéfices bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net. Il est prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net de la Société pour la constitution de la réserve légale jusqu'à ce que celle-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué à/aux associé(s) en proportion de sa/leur participation dans le capital de la Société.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut décider de procéder au paiement d'acomptes sur dividendes, y compris durant le premier exercice social, à condition d'établir un bilan intérimaire indiquant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution. Tout gérant pourra requérir à sa seule discrétion de faire revoir ce bilan intérimaire par un commissaire aux comptes aux frais de la Société. Le montant distribué ne doit pas excéder le montant total des profits réalisés depuis la fin du dernier exercice social, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à une réserve en vertu d'une obligation légale ou statutaire.

Art. 13. Dissolution - Liquidation. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Sauf dans le cas d'une dissolution par décision judiciaire, la dissolution de la Société ne peut se faire que sur décision adoptée par l'assemblée générale des associés dans les conditions exigées pour la modification des Statuts. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par le(s) associé(s) qui détermineront leurs pouvoirs et rémunération.

Art. 14. Référence à la loi. Pour tous les points non expressément prévus par les présents Statuts, il est fait référence aux dispositions de la Loi.

Disposition transitoire

La première année sociale de la Société commencera à la date de la constitution de la Société et se terminera le 28 février 2015.

Souscription - Libération

Les Statuts ainsi établis, les Comparants, précités, représentés comme indiqué ci-dessus, déclarent souscrire l'entièreté du capital social représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales d'une valeur nominale d'un euro (1 EUR) chacune, comme suit:

Souscripteurs	Parts sociales souscrites	Capital social en EUR	Prime d'émission en EUR	%
Peter Ivor QUEALLY	1.875	1.875	149,25	15
John QUEALLY	1.250	1.250	99,50	10
Aileen Bernadette BEHAN	625	625	49,75	5
Aisling QUEALLY	625	625	49,75	5
Barbara Anne BEYERS	625	625	49,75	5
John Cathal QUEALLY	625	625	49,75	5
Deirdre Bridget ALLEN	625	625	49,75	5
Dermot William QUEALLY	625	625	49,75	5
Eileen QUEALLY	625	625	49,75	5
Irene Maria QUEALLY	625	625	49,75	5
John Conor QUEALLY	625	625	49,75	5
William Michael QUEALLY	625	625	49,75	5
Marie CROWLEY	625	625	49,75	5
Marie-Louise QUEALLY	625	625	49,75	5
Michael Vincent QUEALLY	625	625	49,75	5
Peter QUEALLY	625	625	49,75	5
Rebecca Bernadette QUEALLY	625	625	49,75	5
Total	12.500	12.500	995	100

Toutes les parts sociales, de même qu'une prime d'émission globale d'un montant de neuf cent quatre-vingt-quinze euros (995 EUR), ont été entièrement libérées par un apport en nature consistant en toutes les parts sociales ordinaires détenues par les Comparants dans le capital social de SOUTHLAND FOODS (PTY) LTD, une société dûment constituée selon les lois d'Afrique du Sud, dont le siège social est au 10 Niehaus Street, City Deep, Johannesburg 2001, Afrique du Sud, et immatriculée auprès du registre des sociétés de Pretoria sous le numéro 2004/030895/07 («Southland Foods») s'élevant, sur base des comptes intérimaires de Southland Foods en date du 24 février 2014, à deux cent deux mille sept cent quatre-vingt-cinq rand sud-africain (202.785 ZAR), étant l'équivalent de treize mille quatre cent quatre-vingt-quinze euros (13.495 EUR) selon le taux de change ZAR/EUR tel qu'indiqué sur le site internet oanda.com le 20 février 2014 (les «Parts Sociales Apportées»).

La valeur totale de cet apport, déclarée comme étant de treize mille quatre cent quatre-vingt-quinze euros (13.495 EUR) et dont l'évaluation a été acceptée par la Société, est soumise à une déclaration de valeur émise par les Comparants en date du 25 février 2014.

Il résulte de la déclaration de valeur susmentionnée que:

- les Comparants sont les détenteurs légitimes des Parts Sociales Apportées;
- les Parts Sociales Apportées demeurent libres de toute charge, option, privilège, sûreté ou droits de toute tierce partie;
- les Parts Sociales Apportées ne font pas l'objet de contestation ou plainte;
- les Parts Sociales Apportées sont librement cessibles, ainsi que les droits s'y attachant;
- les Comparants n'ont pas connaissance de tout point significatif qui pourrait être porté à leur attention, leur permettant d'évaluer en conséquence les Parts Sociales Apportées.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution sont estimés à environ mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

Décisions des associés

Immédiatement après la constitution de la Société, les Comparants, représentés comme indiqué ci-dessus, ont pris les résolutions suivantes:

1. La Société est administrée par les gérants suivants qui sont nommés pour une durée illimitée:

Gérant de catégorie A:

- M. Peter Ivor QUEALLY, né le 18 novembre 1969 à Waterford (Irlande), et résidant à Woodview, Fishery Lane, Naas, Co. Kildare, Irlande.

Gérant de catégorie B:

- Mme Brigitte DENIS, née le 12 avril 1966 à Rossignol (Belgique), et résidant professionnellement au 163, Rue du Kiem, L-8030 Strassen, Grand-Duché de Luxembourg; et

- M. Philippe RICHELLE, né le 17 octobre 1962 à Verviers (Belgique) et résidant professionnellement au 163, Rue du Kiem, L-8030 Strassen, Grand-Duché de Luxembourg.

2. Le siège social de la Société est établi au 163, Rue du Kiem, L-8030 Strassen, Grand-Duché de Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, constate que les Comparants ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française. A la requête desdits Comparants, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi entre les parties.

DONT ACTE, fait et passé à Esch/Alzette, à la date figurant en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des Comparants, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 21 mars 2014. Relation: EAC/2014/4067. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): M. Halsdorf.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2014079454/617.

(140093270) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2014.

037Fin S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 4, Grand-Rue.

R.C.S. Luxembourg B 187.489.

— STATUTS

L'an deux mille quatorze, le huit mai.

Par-devant Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A comparu:

«ALPHA PROJECT ENGINEERING S.A.» une société anonyme de droit suisse, ayant son siège social au 4, Piazza Cioccaro, S-5956 Lugano (Suisse), inscrite au Registre de Commerce et des sociétés de Cantone Ticino sous le numéro CHE-115.246.071,

ici représentée par Mademoiselle Virginie PIERRU, clerc de notaire, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé à Luxembourg, le 29 avril 2014.

Laquelle procuration après avoir été paraphée «ne variateur» par le mandataire et le notaire instrumentant restera annexée aux présentes pour les besoins de l'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme ci-avant, a requis le notaire instrumentant de documenter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'elle constitue par la présente.

Titre I^{er} . - Forme juridique - Objet - Durée - Dénomination - Siège social

Art. 1^{er} . Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la "Société"), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la "Loi"), ainsi que par les présents statuts (ci-après les "Statuts").

Art. 2. La Société a pour objet toutes prises de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, la gestion ainsi que la mise en valeur de ces participations.

La Société pourra employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et valeurs mobilières de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière, tous titres et droits et les aliéner par vente, échange ou encore autrement; la Société pourra octroyer aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, tous concours, prêts, avances ou garanties.

La Société pourra emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques, sous réserve des dispositions légales afférentes.

La Société pourra encore effectuer toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières, susceptibles de favoriser l'accomplissement ou le développement des activités décrites ci-dessus.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société existera sous la dénomination de "037FIN S.à r.l."

Art. 5. Le siège social de la Société est établi dans la Commune de Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur d'une commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Titre II. - Capital - Parts

Art. 6. Le capital émis de la Société est fixé à quinze mille trois cent cinquante euros (EUR 15.350,-), représenté par mille cinq cent trente-cinq (1.535) parts sociales d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR) chacune.

La Société peut racheter ses propres parts sociales.

Toutefois, si le prix de rachat est supérieur à la valeur nominale des parts sociales à racheter, le rachat ne peut être décidé que dans la mesure où des réserves distribuables sont disponibles en ce qui concerne le surplus du prix d'achat. La décision d'associé(s) de racheter les parts sociales sera prise par un vote unanime des associés représentant cent pour cent (100%) du capital social réunis en assemblée générale extraordinaire et impliquera une réduction du capital social par annulation des parts sociales rachetées.

Art. 7. Sans préjudice des prescriptions de l'article 6, le capital émis et/ou autorisé peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 14 des présents Statuts.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfiques de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

Art. 9. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un (1) seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 10. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la Loi.

Art. 11. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Titre III. - Administration

Art. 12. La Société est gérée par un (1) ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance et sont nommés "gérants A" et "gérants B". Le(s) gérant(s) ne doit/vent pas obligatoirement être associé(s). Le(s) gérant(s) est/sont révocable(s) ad nutum.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) aura(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article 12 aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société sera engagée par la seule signature du gérant unique, et, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe d'un (1) gérant A et d'un (1) gérant B, tous les deux membres du conseil de gérance.

Le gérant unique, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un (1) ou plusieurs mandataires ad hoc.

Le gérant unique, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, déterminera les responsabilités et la rémunération (s'il en est) de ces mandataires, la durée de leur mandat ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions du conseil de gérance, réuni au Luxembourg, seront adoptées, à la majorité des gérants présents ou représentés comprenant au moins un (1) gérant A et un (1) gérant B.

Si un gérant est dans l'impossibilité d'assister à une réunion du conseil de gérance, il pourra donner une procuration écrite à un autre gérant appartenant à la même classe de gérants que lui, qui sera physiquement présent à la réunion, afin, pour ce dernier, appartenant à la même classe de gérants, de voter en son nom à la réunion du Conseil de gérance.

Art. 13. Le(s) gérant(s) ne contracte(nt) en raison de sa/leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui/eux au nom de la Société.

Titre IV. - Assemblée générale des associés

Art. 14. L'associé unique exercera tous les droits incombant à l'assemblée générale des associés en vertu de la section XII de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Toutes les décisions excédant le pouvoir du gérant unique, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance seront prises par l'associé unique ou, selon les cas, par l'assemblée générale des associés. Les décisions de l'associé unique seront écrites et doivent être consignées sur un registre spécial.

S'il y a plus d'un (1), mais moins de vingt-cinq (25) associés, les décisions des associés seront prises par l'assemblée générale ou par consultation écrite à l'initiative du gérant unique, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance. Aucune décision n'est valablement prise qu'autant qu'elle a été adoptée par des associés représentant plus de la moitié (50%) du capital social.

L'assemblée générale annuelle des associés se tiendront au Luxembourg le dernier mercredi de juin de chaque année. La représentation au moyen de procuration est admise.

Titre V. - Exercice social - Comptes - Profits - Distributions

Art. 15. L'exercice social de la Société commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Art. 16. Chaque année, à la fin de l'exercice social de la Société, les comptes de la Société sont établis et le gérant unique, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social de la Société.

Art. 17. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve légale jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital nominal de la Société.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué à l'associé unique ou, le cas échéant, aux associés en proportion avec sa/leur participation dans le capital de la Société.

Des acomptes sur dividendes peuvent être distribués à tout moment, sous réserve du respect des conditions suivantes:

1. la décision de procéder au paiement d'acomptes sur dividendes sera prise par le gérant unique ou, le cas échéant, par le conseil de gérance;
2. des comptes intermédiaires doivent être établis par le gérant unique ou, le cas échéant, par le conseil de gérance; et
3. ces comptes intermédiaires, la date desquelles ne doit pas être antérieure à trois (3) semaines de la décision du gérant unique ou, le cas échéant, du conseil de gérance y relative, font apparaître des bénéfices distribuables suffisants (y compris les bénéfices reportés ou affectés à une réserve extraordinaire).

Titre VI. - Liquidation - Lois applicables

Art. 18. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un (1) ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par le(s) associé(s) qui déterminera(ont) leurs pouvoirs et rémunération.

Art. 19. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique dans les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Disposition transitoire:

Par dérogation, le premier exercice commence aujourd'hui et finira le 31 décembre 2014.

Souscription et libération:

Les Statuts ayant ainsi été arrêtés, les mille cinq cent trente-cinq (1.535) parts sociales ont été souscrites par la comparante «ALPHA PROJECT ENGINEERING S.A.», prénommée et ici représentée comme ci-avant.

Toutes les parts sociales ont été libérées intégralement par la prédite souscriptrice, moyennant:

- apport en numéraire d'un montant de douze mille cinq cents euros (12.500,-EUR), de sorte que le prédit montant est à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été prouvé au notaire instrumentant qui le constate; et
- apport en nature consistant en deux mille huit cent cinquante (2.850) parts sociales que la comparante détient dans la société à responsabilité limitée régie par les lois de Lettonie «WINTER S.I.A.» établie et ayant son siège social à Elizabetes Iela 2-237, Riga, LV-1010 (Lettonie), inscrite au 40103772889 registre de commerce de Riga en date 25.03.2014, représentant cent pour cent (100%) du capital social de «WINTER S.I.A.», prénommée, évalué par l'associé apporteur à un montant de deux mille huit cent cinquante euros (2.850,- EUR).

La preuve de l'existence et la valeur des parts sociales ainsi apportées a été donnée au notaire instrumentant par des documents sociaux et comptables de «WINTER S.I.A.», prénommée, ainsi qu'un certificat émis par le gérant de «WINTER

S.I.A.», prénommée, en date du 14 avril 2014, attestant la valeur, le nombre actuel de parts sociales et leur appartenance actuelle.

Réalisation effective de l'apport:

La comparante, représentée comme ci-avant, en tant que fondatrice-apporteuse déclare:

- que toutes les parts sociales sont entièrement libérées;
- qu'il n'existe ni de droit de préemption, ni d'autres droits en vertu desquels une personne pourrait avoir le droit d'en acquérir une ou plusieurs parts sociales;
- qu'elle est l'unique propriétaire des deux mille huit cent cinquante (2.850) parts sociales apportées et possède les pouvoirs d'en disposer, celles-ci étant légalement et conventionnellement librement transmissibles;
- que les apports des parts sociales apportées sont effectifs sans réserve à partir d'aujourd'hui;
- que toutes formalités seront réalisées en Lettonie aux fins de formaliser les transferts et de les rendre effectifs partout et vis-à-vis de toutes tierces parties.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge, à raison de sa constitution, est évalué à environ neuf cent cinquante euros (950,- EUR).

Décisions de l'associée unique:

Et aussitôt, l'associée unique, représentée comme ci-avant et représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

- 1) Le nombre de gérants étant fixé à un (1).
- 2) Est nommé gérant unique de la Société pour une durée indéterminée:
Monsieur Paolo BETTIOL, conseiller économique, né à Montebelluna (Italie), le 22 mars 1981, demeurant professionnellement au 4, Grand-Rue L-1660 Luxembourg.
- 3) L'adresse de la Société est fixée à L-1660 Luxembourg, 4, Grand-Rue.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connue du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, il a signé avec le notaire, le présent acte.

Signé: V.PIERRU, P.DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 13.05.2014. Relation: LAC/2014/22201. Reçu 75 -€ (soixante-quinze Euros).

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR COPIE CONFORME, délivré au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg.

Luxembourg, le 04.06.2014.

Référence de publication: 2014079670/169.

(140093369) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2014.

OCM Luxembourg Coppice Midco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 43.610,63.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 175.318.

In the year two thousand and fourteen, on the fifteenth day of April;

Before Us Maître Jean Seckler, notary residing in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg;

was held

an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of OCM Luxembourg Coppice Midco S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 175318, incorporated on February 5, 2013 pursuant to a deed of the Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 891, page 42745 on April 15, 2013 (the Company). The articles of association of the Company (the Articles) have been amended for the last time on March 4, 2014 pursuant to a deed of the undersigned notary, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

THERE APPEARED:

1. OCM Luxembourg Coppice Topco S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 26A, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg and registered with the Luxembourg

Register of Commerce and Companies under number B 175303, here represented by Mr Henri DA CRUZ, employee, professionally residing in Junglinster, by virtue of a proxy given under private seal;

2. Graham Stewart Cherry, company director, born on 15 June 1959, residing at Fridays, Fox Road, Mashbury, Chelmsford, Essex CM1 4TJ, United Kingdom, here represented by Mr Henri DA CRUZ, employee, professionally residing in Junglinster, by virtue of a proxy given under private seal;

3. Richard Stephen Cherry, company director, born on 20 March 1961, residing at the Old Vicarage, High Street, Stebbing, Dunmow, Essex CM6 3SF, United Kingdom, here represented by Mr Henri DA CRUZ, employee, professionally residing in Junglinster, by virtue of a proxy given under private seal;

4. Wendy Elizabeth Colgrave, company director, born on 13 January 1965, residing at Ellis Farm, High Easter, Chelmsford, Essex CM1 4RB, United Kingdom, here represented by Mr Henri DA CRUZ, employee, professionally residing in Junglinster, by virtue of a proxy given under private seal;

5. The Trustees of The Alan Cherry Copthorn Will Trust, an English trust, c/o Speechly Bircham LLP, 6 New Street Square, London EC4A 3LX, United Kingdom, here represented by Mr Henri DA CRUZ, employee, professionally residing in Junglinster, by virtue of a proxy given under private seal;

6. Andrew Carrington, Director, born on 18 February 1975 in Edinburgh, United Kingdom, residing at 68 Avondale Avenue, Esher, Surrey, KT10 0DA, United Kingdom, here represented by Mr Henri DA CRUZ, employee, professionally residing in Junglinster, by virtue of a proxy given under private seal;

7. Angela Hyams Dowding, Group Chief Solicitor, born on 24 June 1963 in Romford, United Kingdom, residing at 69 Roth Drive Hutton, Brentwood, Essex, CM13 2UE, United Kingdom, here represented by Mr Henri DA CRUZ, employee, professionally residing in Junglinster, by virtue of a proxy given under private seal;

8. Antony Travers, Managing Director, born on 18 March 1960 in Manchester, United Kingdom, residing at 39 St Thomas Road, Brentwood, Essex, CM14 4DF, United Kingdom, here represented by Mr Henri DA CRUZ, employee, professionally residing in Junglinster, by virtue of a proxy given under private seal;

9. Christopher Bladon, Director, born on 16 March 1977 in Rochford, United Kingdom, residing at 9 Poplars Avenue, Hockley, Essex, SS5 4NA, United Kingdom, here represented by Mr Henri DA CRUZ, employee, professionally residing in Junglinster, by virtue of a proxy given under private seal;

10. David Everett, Managing Director, born on 14 September 1957 in Bishop Auckland, United Kingdom, residing at Somerville House, 1 Hereward Mount, Stock, Ingatestone, Essex, CM4 9PS, United Kingdom, here represented by Mr Henri DA CRUZ, employee, professionally residing in Junglinster, by virtue of a proxy given under private seal;

11. Ian Kelley, Managing Director, born on 17 October 1961 in Wigan, United Kingdom, residing at 5 Fenwick Close, Westhoughton, Bolton, Lancashire, BL5 2GQ, United Kingdom, here represented by Mr Henri DA CRUZ, employee, professionally residing in Junglinster, by virtue of a proxy given under private seal;

12. James Dodd, Director, born on 19 April 1967 in Romford, United Kingdom, residing at "The Hoppit", The Village, Great Waltham, Chelmsford, Essex, CM3 1AR, United Kingdom, here represented by Mr Henri DA CRUZ, employee, professionally residing in Junglinster, by virtue of a proxy given under private seal;

13. Richard Reeves, Director, born on 31 December 1962 in Grays, United Kingdom, residing at "The Willows", Church Lane, Hutton, Brentwood, Essex, CM13 1SB, United Kingdom, here represented by Mr Henri DA CRUZ, employee, professionally residing in Junglinster, by virtue of a proxy given under private seal;

14. Michael Hill, Director, born on 20 August 1952 in Redruth, United Kingdom, residing at 12 Rowanwood Avenue, Sidcup, Kent DA15 8WN, United Kingdom, here represented by Mr Henri DA CRUZ, employee, professionally residing in Junglinster, by virtue of a proxy given under private seal; and

15. Ian Sutcliffe, Executive Chairman, born on 24 July 1959 in Liverpool, United Kingdom residing at Windlesham Lodge, Westwood Road, Windlesham, Surrey GU20 6LX, here represented Mr Henri DA CRUZ, employee, professionally residing in Junglinster, by virtue of a proxy given under private seal;

16. SPEECHLY BIRCHAM NOMINEE COMPANY LIMITED, a company incorporated and registered in England and Wales with company number 01287713 and whose registered office is at 6 New Street Square, London EC4A 3LX, United Kingdom, here represented by Mr Henri DA CRUZ, employee, professionally residing in Junglinster, by virtue of a proxy given under private seal;

17. David Simpson, managing director, born on March 28, 1955 in Airdie, United Kingdom, residing at Magnolia House, Vicarage Lane, Hound Green, Hook, Hampshire, RG27 8JJ, United Kingdom, here represented by Mr Henri DA CRUZ, employee, professionally residing in Junglinster, by virtue of a proxy given under private seal;

18. Nicholas Jackson, land & planning director, born on March 22, 1954, in Derby, United Kingdom, residing at 6 Harvest Place, School Hill, Wargrave, Berkshire, RG10 8AQ, United Kingdom, here represented by Mr Henri DA CRUZ, employee, professionally residing in Junglinster, by virtue of a proxy given under private seal;

19. Paul Beaney, Construction Director, born on March 12, 1968 in London, United Kingdom, residing at The White House, Stubbs Hill, Binfield, Berkshire, RG42 5NN, United Kingdom, here represented by Mr Henri DA CRUZ, employee, professionally residing in Junglinster, by virtue of a proxy given under private seal;

20. Jonathan Cranley, Sales and Marketing Director, born on August 31, 1962 in Elstree, United Kingdom, residing at 8 Barber Close, Hurst, Reading, RG10 8JU, United Kingdom, here represented by Mr Henri DA CRUZ, employee, professionally residing in Junglinster, by virtue of a proxy given under private seal;

21. Paul Wills, Finance Director, born on August 28, 1964 in Redruth, United Kingdom, residing at 12 Drak Lane, Wargrave, Berkshire, RG10 8JU, United Kingdom, here represented by Mr Henri DA CRUZ, employee, professionally residing in Junglinster, by virtue of a proxy given under private seal;

22. Marc Taylor, Commercial Director, born on May 15, 1972 in Hillingdon, United Kingdom, residing at Highwood, 9 Rodney Gardens, Pinner, Middlesex, HA5 2RT, United Kingdom, here represented by Mr Henri DA CRUZ, employee, professionally residing in Junglinster, by virtue of a proxy given under private seal;

23. Greg Meier, Chief Architect, born on June 2, 1962 in Uffikon, LU, Switzerland, residing at 10 Lewis Close, Harefield, Uxbridge, Middlesex, UB9 6RD, United Kingdom, here represented by Mr Henri DA CRUZ, employee, professionally residing in Junglinster, by virtue of a proxy given under private seal;

24. David Chandler, Senior Land Manager, born on October 24, 1953 in Kingston Hill, United Kingdom, residing at 27 Carolina Place, Finchampstead, Wokingham, Berkshire, RG40 4PQ, United Kingdom, here represented by Mr Henri DA CRUZ, employee, professionally residing in Junglinster, by virtue of a proxy given under private seal;

25. Ian Haggerty, Contracts Manager, born on April 12, 1962 in London, United Kingdom, residing at 2 Buccaneer Close, Woodley, Reading, Berkshire, RG5 4XP, United Kingdom, here represented by Mr Henri DA CRUZ, employee, professionally residing in Junglinster, by virtue of a proxy given under private seal;

26. Richard Milton, Senior Technical Manager, born on March 5, 1978 in Plymouth, United Kingdom, residing at 4 Vicarage Road, Maidenhead, Berkshire, SL6 7DS, United Kingdom, here represented by Mr Henri DA CRUZ, employee, professionally residing in Junglinster, by virtue of a proxy given under private seal;

27. Lee Gardner, Site Manager, born on October 7, 1976 in Ascot, United Kingdom, residing at 114 Binfield Road, Bracknell, Berkshire, RG42 2AS, United Kingdom, here represented by Mr Henri DA CRUZ, employee, professionally residing in Junglinster, by virtue of a proxy given under private seal; and

28. Robin Anderson, Site Manager, born on May 26, 1957 in Wokingham, United Kingdom, residing at 12 Elmley Close, Emmbrook, Wokingham, Berkshire, RG41 1HP, United Kingdom, here represented by Mr Henri DA CRUZ, employee, professionally residing in Junglinster, by virtue of a proxy given under private seal.

The persons listed under items 1 to and including item 28 above are hereafter referred to as the Shareholders.

The said proxies, after having been signed "ne varietur" by the proxyholders of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The Shareholders, prenamed and represented as stated above, representing the entire share capital of the Company, have requested the undersigned notary to record that:

I. The Company's corporate capital is fixed at forty-three thousand six hundred Pound Sterling sixty-three Pence (GBP 43,600.63) represented by (i) one hundred and thirty thousand and two hundred (130,200) class A1 ordinary shares, (ii) one hundred and thirty thousand and two hundred (130,200) class A2 ordinary shares, (iii) one hundred and thirty thousand and two hundred (130,200) class A3 ordinary shares, (iv) one hundred and thirty thousand and two hundred (130,200) class A4 ordinary shares, (v) one hundred and thirty thousand and two hundred (130,200) class A5 ordinary shares, (vi) twenty-seven thousand and ninety-nine (27,099) class AA1 ordinary shares, (vii) twenty-seven thousand and ninety-nine (27,099) class AA2 ordinary shares, (viii) twenty-seven thousand and ninety-nine (27,099) class AA3 ordinary shares, (ix) twenty-seven thousand and ninety-nine (27,099) class AA4 ordinary shares, (x) twenty-seven thousand and one hundred (27,100) class AA5 ordinary shares, (xi) nine thousand ninety-five (9,095) Class B1 ordinary shares, (xii) nine thousand ninety-five (9,095) class B2 ordinary shares, (xiii) nine thousand ninety-five (9,095) class B3 ordinary shares, (xiv) nine thousand ninety-six (9,096) class B4 ordinary shares, (xv) nine thousand ninety-six (9,096) class B5 ordinary shares, (xvi) four hundred (400) class BB1 ordinary shares, (xvii) four hundred (400) class BB2 ordinary shares, (xviii) four hundred (400) class BB3 ordinary shares, (xix) four hundred (400) class BB4 ordinary shares, (xx) four hundred (400) class BB5 ordinary shares, (xxi) six hundred and eighty thousand five hundred and ninety-four (680,594) class C ordinary shares, (xxii) one (1) class D ordinary share, (xxiii) two million and seventy-four thousand and forty-nine (2,074,049) OCM mandatory redeemable preferred shares, (xxiv) one hundred and ninety-four thousand six hundred and ninety-one (194,691) CHY mandatory redeemable preferred shares, (xxv) thirty-one thousand two hundred and ninety (31,290) MGT mandatory redeemable preferred shares, and (xxvi) five hundred forty-five thousand four hundred and sixty-five (545,465) FEI mandatory redeemable preferred shares, all in registered form, with a nominal value of one penny (GBP 0.01) each, all subscribed and fully paid-up.

II. The agenda of the meeting is as follows:

1. Waiver of convening notices;

2. Increase of the share capital of the Company from its present amount of forty-three thousand six hundred Pound Sterling sixty-three Pence (GBP 43,600.63), to forty-three thousand six hundred and ten Pound Sterling sixty-three Pence (GBP 43,610.63) by way of issuance of (i) two hundred (200) class BB1 ordinary shares, (ii) two hundred (200) class BB2 ordinary shares, (iii) two hundred (200) class BB3 ordinary shares, (iv) two hundred (200) class BB4 ordinary shares, and

(v) two hundred (200) class BB5 ordinary shares, all in registered form, with a nominal value of one penny (GBP 0.01) each;

3. Subscription to, payment of the share capital increase specified in item 2. above and payment of a share premium;

4. Amendment to the register of shareholders of the Company in order to reflect the share capital increase specified in items 2. above, with power and authority given to any manager of the Company, each acting individually, to proceed on behalf of the Company with the registration of the newly issued shares in the register of shareholders of the Company;

5. Subsequent amendment to article 5.1. of the articles of association of the Company; and

6. Miscellaneous.

III. The Meeting has taken the following resolutions:

First resolution

The entirety of the share capital of the Company being represented, the Meeting waives the convening notices, the Shareholders considering themselves as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to them in advance.

Second resolution

The Meeting resolves to increase the share capital of the Company from its present amount of forty-three thousand six hundred Pound Sterling sixty-three Pence (GBP 43,600.63), to forty-three thousand six hundred and ten Pound Sterling sixty-three Pence (GBP 43,610.63) by way of issuance of (i) two hundred (200) class BB1 ordinary shares (the BB1 Shares), (ii) two hundred (200) class BB2 ordinary shares (the BB2 Shares), (iii) two hundred (200) class BB3 ordinary shares (the BB3 Shares), (iv) two hundred (200) class BB4 ordinary shares (the BB4 Shares) and (v) two hundred (200) class BB5 ordinary shares (the BB5 Shares, and together with the BB1 Shares, the BB2 Shares, the BB3 Shares and the BB4 Shares, the BB Shares), all in registered form, with a nominal value of one penny (GBP 0.01) each, and having the rights and obligations attached to them as set forth in the articles of association of the Company.

Third resolution

The Meeting accepts and records the following subscriptions for and full payment of the share capital increase above as follows:

Subscription - Payment

David Simpson, prenamed and represented as stated above, declares to subscribe to:

- two hundred (200) BB1 Shares in registered form, with a nominal value of one penny (GBP 0.01) each;
- two hundred (200) BB2 Shares in registered form, with a nominal value of one penny (GBP 0.01) each;
- two hundred (200) BB3 Shares in registered form, with a nominal value of one penny (GBP 0.01) each;
- two hundred (200) BB4 Shares in registered form, with a nominal value of one penny (GBP 0.01) each; and
- two hundred (200) BB5 Shares in registered form, with a nominal value of one penny (GBP 0.01) each;

and to pay them up in full by way of a contribution in cash amounting to four thousand Pound Sterling (GBP 4,000), which shall be allocated as follows:

- an amount of ten Pound Sterling (GBP 10) shall be allocated to the nominal share capital account of the Company; and

- an amount of three thousand nine hundred and ninety Pound Sterling (GBP 3,990) shall be allocated to the share premium reserve account of the Company connected to the BB Shares.

The amount of four thousand Pound Sterling (GBP 4,000) is forthwith at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

Fourth resolution

The Meeting resolves to amend the register of shareholders of the Company in order to reflect the above the share capital increase and to empower and authorize any manager of the Company, each acting individually, to proceed on behalf of the Company, with the registration of the newly issued shares in the register of shareholders of the Company.

Fifth resolution

The Meeting resolves to amend article 5.1. of the Articles which shall henceforth read as follows:

“ 5.1. The Company’s corporate capital is fixed at forty-three thousand six hundred and ten Pound Sterling sixty-three Pence (GBP 43,610.63) represented by (i) one hundred and thirty thousand and two hundred (130,200) class A1 ordinary shares (the A1 Shares), (ii) one hundred and thirty thousand and two hundred (130,200) class A2 ordinary shares (the A2 Shares), (iii) one hundred and thirty thousand and two hundred (130,200) class A3 ordinary shares (the A3 Shares), (iv) one hundred and thirty thousand and two hundred (130,200) class A4 ordinary shares (the A4 Shares), (v) one hundred and thirty thousand and two hundred (130,200) class A5 ordinary shares (the A5 Shares, and together with the A1 Shares, the A2 Shares, the A3 Shares and the A4 Shares, the A Ordinary Shares), (vi) twenty-seven thousand and ninety-nine

(27,099) class AA1 ordinary shares (the AA1 Shares), (vii) twenty-seven thousand and ninety-nine (27,099) class AA2 ordinary shares (the AA2 Shares), (viii) twenty-seven thousand and ninety-nine (27,099) class AA3 ordinary shares (the AA3 Shares), (ix) twenty-seven thousand and ninety-nine (27,099) class AA4 ordinary shares (the AA4 Shares), (x) twenty-seven thousand and one hundred (27,100) class AA5 ordinary shares (the AA5 Shares, and together with the AA1 Shares, the AA2 Shares, the AA3 Shares and the AA4 Shares, the AA Ordinary Shares), (xi) nine thousand ninety-five (9,095) Class B1 ordinary shares (the B1 Shares), (xii) nine thousand ninety-five (9,095) class B2 ordinary shares (the B2 Shares), (xiii) nine thousand ninety-five (9,095) class B3 ordinary shares (the B3 Shares), (xiv) nine thousand ninety-six (9,096) class B4 ordinary shares (the B4 Shares), (xv) nine thousand ninety-six (9,096) class B5 ordinary shares (the B5 Shares, and together with the B1 Shares, the B2 Shares, the B3 Shares and the B4 Shares, the B Ordinary Shares), (xvi) six hundred (600) class BB1 ordinary shares (the BB1 Shares), (xvii) six hundred (600) class BB2 ordinary shares (the BB2 Shares), (xviii) six hundred (600) class BB3 ordinary shares (the BB3 Shares), (xix) six hundred (600) class BB4 ordinary shares (the BB4 Shares), (xx) six hundred (600) class BB5 ordinary shares (the BB5 Shares, and together with the BB1 Shares, the BB2 Shares, the BB3 Shares and the BB4 Shares, the BB Ordinary Shares), (xxi) six hundred and eighty thousand five hundred and ninety-four (680,594) class C ordinary shares (the C Ordinary Shares), (xxii) one (1) class D ordinary share (the D Ordinary Share), (xxiii) two million and seventy-four thousand and forty-nine (2,074,049) OCM mandatory redeemable preferred shares (the OCM MRPS), (xxiv) one hundred and ninety-four thousand six hundred and ninety-one (194,691) CHY mandatory redeemable preferred shares (the CHY MRPS), (xxv) thirty-one thousand two hundred and ninety (31,290) MGT mandatory redeemable preferred shares (the MGT MRPS), and (xxvi) five hundred forty-five thousand four hundred sixty-five (545,465) FEI mandatory redeemable preferred shares (the FEI MRPS, and together with the OCM MRPS, the CHY MRPS and the MGT MRPS, the MRPS), all in registered form and having a nominal value of one penny (GBP 0.01).

The holders of the shares issued by the Company, irrespectively of their class, are together referred to as the Shareholders, and individually, as a Shareholder.”

There being no further business, the Meeting is closed.

Estimate of costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately EUR 1,000.-.

Declaration

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Junglinster, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the proxyholder of the persons appearing, such proxyholder signed together with the undersigned notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatorze, le quinze avril;

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg;

s'est tenue

une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des associés de OCM Luxembourg Coppice Midco S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 26A, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 175318, constituée le 5 février 2013 suivant un acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 891, page 42745 du 15 avril 2013 (la Société). Les statuts de la Société (les Statuts) ont fait l'objet de modifications pour la dernière fois le 4 mars 2014, suivant un acte du notaire instrumentant, pas encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

A COMPARU:

1. OCM Luxembourg Coppice Topco S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 26A, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 175303, ici représentée par Monsieur Henri DA CRUZ, employé, demeurant professionnellement à Junglinster en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

2. Graham Stewart Cherry, company director, né le 15 juin 1959, résidant à Fridays, Fox Road, Mashbury, Chelmsford, Essex CM1 4TJ, Royaume-Uni, ici représenté par Monsieur Henri DA CRUZ, employé, demeurant professionnellement à Junglinster en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

3. Richard Stephen Cherry, company director, né le 20 mars 1961, résidant à the Old Vicarage, High Street, Stebbing, Dunmow, Essex CM6 3SF, Royaume-Uni, ici représenté par Monsieur Henri DA CRUZ, employé, demeurant professionnellement à Junglinster en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

4. Wendy Elizabeth Colgrave, company director, née le 13 janvier 1965, résidant à Ellis Farm, High Easter, Chelmsford, Essex CM1 4RB, Royaume-Uni, ici représentée par Monsieur Henri DA CRUZ, employé, demeurant professionnellement à Junglinster en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

5. The Trustees of The Alan Cherry Copthorn Will Trust, un trust de droit anglais, c/o Speechly Bircham LLP, 6 New Street Square, London EC4A 3LX, Royaume-Uni, ici représentés par Monsieur Henri DA CRUZ, employé, demeurant professionnellement à Junglinster en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

6. Andrew Carrington, Director, né le 18 février 1975 à Edimbourg, Royaume-Uni, résidant au 68 Avondale Avenue, Esher, Surrey, KT10 0DA, Royaume-Uni, ici représenté par Monsieur Henri DA CRUZ, employé, demeurant professionnellement à Junglinster en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

7. Angela Hyams Dowding, Group Chief Solicitor, née le 24 juin 1963 à Romford, Royaume-Uni, résidant au 69 Roth Drive Hutton, Brentwood, Essex, CM13 2UE, Royaume-Uni, ici représentée par Monsieur Henri DA CRUZ, employé, demeurant professionnellement à Junglinster en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

8. Antony Travers, Managing Director, né le 18 mars 1960 à Manchester, Royaume-Uni, résidant au 39 St Thomas Road, Brentwood, Essex, CM14 4DF, Royaume-Uni, ici représenté par Monsieur Henri DA CRUZ, employé, demeurant professionnellement à Junglinster en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

9. Christopher Bladon, Director, né le 16 mars 1977 à Rochford, Royaume-Uni, résidant au 9 Poplars Avenue, Hockley, Essex, SS5 4NA, Royaume-Uni, ici représenté par Monsieur Henri DA CRUZ, employé, demeurant professionnellement à Junglinster en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

10. David Everett, Managing Director, né le 14 septembre 1957 à Bishop Auckland, Royaume-Uni, résidant à Somerville House, 1 Hereward Mount, Stock, Ingatestone, Essex, CM4 9PS, Royaume-Uni, ici représenté par Monsieur Henri DA CRUZ, employé, demeurant professionnellement à Junglinster en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

11. Ian Kelley, Managing Director, né le 17 octobre 1961 à Wigan, Royaume-Uni, résidant au 5 Fenwick Close, Westoughton, Bolton, Lancashire, BL5 2GQ, Royaume-Uni, ici représenté par Monsieur Henri DA CRUZ, employé, demeurant professionnellement à Junglinster en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

12. James Dodd, Director, né le 19 avril 1967 à Romford, Royaume-Uni, résidant à "The Hoppit", The Village, Great Waltham, Chelmsford, Essex, CM3 1AR, Royaume-Uni, ici représenté par Monsieur Henri DA CRUZ, employé, demeurant professionnellement à Junglinster en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

13. Richard Reeves, Director, né le 31 décembre 1962 à Grays, Royaume-Uni, résidant à "The Willows", Church Lane, Hutton, Brentwood, Essex, CM13 1SB, Royaume-Uni, ici représenté par Monsieur Henri DA CRUZ, employé, demeurant professionnellement à Junglinster en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

14. Michael Hill, Director, né le 20 août 1952 à Redruth, Royaume-Uni, résidant au 12 Rowanwood Avenue, Sidcup, Kent DA15 8WN, Royaume-Uni, ici représenté par Monsieur Henri DA CRUZ, employé, demeurant professionnellement à Junglinster en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

15. Ian Sutcliffe, Executive Chairman, né le 24 juillet 1959 à Liverpool, Royaume-Uni, résidant à Windlesham Lodge, Westwood Road, Windlesham, Surrey GU20 6LX, Royaume-Uni, ici représenté par Monsieur Henri DA CRUZ, employé, demeurant professionnellement à Junglinster en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

16. SPEECHLY BIRCHAM NOMINEE COMPANY LIMITED, un société constituée et immatriculée en Angleterre et Pays de Galle, numéro de société 01287713 et dont le siège social est au 6 New Street Square, London EC4A 3LX, Royaume-Uni, ici représentée par Monsieur Henri DA CRUZ, employé, demeurant professionnellement à Junglinster en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

17. David Simpson, managing director, né le 28 mars 1955 à Airdie, Royaume-Uni, résidant à Magnolia House, Vicarage Lane, Hound Green, Hook, Hampshire, RG27 8JJ, Royaume-Uni, ici représenté par Monsieur Henri DA CRUZ, employé, demeurant professionnellement à Junglinster en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

18. Nicholas Jackson, land & planning director, né le 22 mars 1954, à Derby, Royaume-Uni, résidant à 6 Harvest Place, School Hill, Wargrave, Berkshire, RG10 8AQ, Royaume-Uni, ici représenté par Monsieur Henri DA CRUZ, employé, demeurant professionnellement à Junglinster en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

19. Paul Beaney, Construction Director, né le 12 mars 1968 à Londres, Royaume-Uni, résidant à The White House, Stubbs Hill, Binfield, Berkshire, RG42 5NN, Royaume-Uni, ici représenté par Monsieur Henri DA CRUZ, employé, demeurant professionnellement à Junglinster en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

20. Jonathan Cranley, Sales and Marketing Director, né le 31 août 1962 à Elstree, Royaume-Uni, résidant à The White House, Stubbs Hill, Binfield, Berkshire, RG42 5NN, Royaume-Uni, ici représentée par Monsieur Henri DA CRUZ, employé, demeurant professionnellement à Junglinster en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

21. Paul Wills, Sales and Marketing Director, né le 28 août 1964 à Redruth, Royaume-Uni, résidant au 12 Drak Lane, Wargrave, Berkshire, RG10 8JU, Royaume-Uni, ici représenté par Monsieur Henri DA CRUZ, employé, demeurant professionnellement à Junglinster en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

22. Marc Taylor, Commercial Director, né le 15 mai 1972 à Hillingdon, Royaume-Uni, résidant à Highwood, 9 Rodney Gardens, Pinner, Middlesex, HA5 2RT, Royaume-Uni, ici représenté par Monsieur Henri DA CRUZ, employé, demeurant professionnellement à Junglinster en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

23. Greg Meier, Chief Architect, né le 2 juin 1962 à Uffikon, LU, Nouvelle-Zélande, résidant au 10 Lewis Close, Harefield, Uxbridge, Middlesex, UB9 6RD, Royaume-Uni, ici représenté par Monsieur Henri DA CRUZ, employé, demeurant professionnellement à Junglinster en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

24. David Chandler, Senior Land Manager, né le 24 octobre 1953 à Kingston Hill, Royaume-Uni, résidant au 27 Carolina Place, Finchampstead, Wokingham, Berkshire, RG40 4PQ, Royaume-Uni, ici représenté par Monsieur Henri DA CRUZ, employé, demeurant professionnellement à Junglinster en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

25. Ian Haggerty, Contracts Manager, né le 12 avril 1962 à Londres, Royaume-Uni, résidant au 2 Buccaneer Close, Woodley, Reading, Berkshire, RG5 4XP, Royaume-Uni, ici représenté par Monsieur Henri DA CRUZ, employé, demeurant professionnellement à Junglinster en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

26. Richard Milton, Senior Technical Manager, né le 5 mars 1978 à Plymouth, Royaume-Uni, résidant au 4 Vicarage Road, Maidenhead, Berkshire, SL6 7DS, Royaume-Uni, ici représenté par Monsieur Henri DA CRUZ, employé, demeurant professionnellement à Junglinster en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

27. Lee Gardner, Site Manager, né le 7 octobre 1976 à Ascot, Royaume-Uni, résidant au 114 Binfield Road, Bracknell, Berkshire, RG42 2AS, Royaume-Uni, ici représenté par Monsieur Henri DA CRUZ, employé, demeurant professionnellement à Junglinster en vertu d'une procuration donnée sous seing privé; et

28. Robin Anderson, Site Manager, né le 26 mai 1957 à Wokingham, Royaume-Uni, résidant au 12 Elmley Close, Emmbrook, Wokingham, Berkshire, RG41 1HP, Royaume-Uni, ici représenté par Monsieur Henri DA CRUZ, employé, demeurant professionnellement à Junglinster en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Les personnes listées sous les points 1 à 28 inclus ci-dessus sont ci-après désignées comme les Associés.

Lesdites procurations, après avoir été signées "ne varietur" par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

Les Associés, précités et représentés comme indiqué ci-dessus, représentant la totalité du capital social de la Société, ont prié le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. Le capital social de la société est actuellement fixé à quarante-trois mille six cents livres sterling et soixante-trois pence (GBP 43.600,63) représenté par (i) cent trente mille deux cents (130.200) parts sociales ordinaires de classe A1, (ii) cent trente mille deux cents (130.200) parts sociales ordinaires de classe A2, (iii) cent trente mille deux cents (130.200) parts sociales ordinaires de classe A3, (iv) cent trente mille deux cents (130.200) parts sociales ordinaires de classe A4, (v) cent trente mille deux cents (130.200) parts sociales ordinaires de classe A5, (vi) vingt-sept mille quatre-vingt-dix-neuf (27.099) parts sociales ordinaires de classe AA1, (vii) vingt-sept mille quatre-vingt-dix-neuf (27.099) parts sociales ordinaires de classe AA2, (viii) vingt-sept mille quatre-vingt-dix-neuf (27.099) parts sociales ordinaires de classe AA3, (ix) vingt-sept mille quatre-vingt-dix-neuf (27.099) parts sociales ordinaires de classe AA4, (x) vingt-sept mille cent (27.100) parts sociales ordinaires de classe AA5, (xi) neuf mille quatre-vingt-quinze (9.095) parts sociales ordinaires de classe B1, (xii) neuf mille quatre-vingt-quinze (9.095) parts sociales ordinaires de classe B2, (xiii) neuf mille quatre-vingt-quinze (9.095) parts sociales ordinaires de classe B3, (xiv) neuf mille quatre-vingt-seize (9.096) parts sociales ordinaires de classe B4, (xv) neuf mille quatre-vingt-seize (9.096) parts sociales ordinaires de classe B5, (xvi) quatre cents (400) parts sociales ordinaires de classe BB1, (xvii) quatre cents (400) parts sociales ordinaires de classe BB2, (xviii) quatre cents (400) parts sociales ordinaires de classe BB3, (xix) quatre cents (400) parts sociales ordinaires de classe BB4, (xx) quatre cents (400) parts sociales ordinaires de classe BB5, (xxi) six cent quatre-vingt mille cinq cent quatre-vingt-quatorze (680.594) parts sociales ordinaires de classe C, (xxii) une (1) part sociale ordinaire de classe D, (xxiii) deux million soixante-quatorze mille quarante-neuf (2.074.049) parts sociales privilégiées obligatoirement rachetables OCM, (xxiv) cent quatre-vingt-quatorze mille six cent quatre-vingt-onze (194.691) parts sociales privilégiées obligatoirement rachetables CHY, (xxv) trente-et-un mille deux cent quatre-vingt-dix (31.290) parts sociales privilégiées obligatoirement rachetables MGT et (xxvi) cinq cent quarante-cinq mille quatre cent soixante-cinq (545.465) parts sociales privilégiées obligatoirement rachetables FEI, sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

II. L'ordre du jour de l'assemblée est libellé comme suit:

1. Renonciation aux formalités de convocation;

2. Augmentation du capital social de la Société de son montant actuel de quarante-trois mille six cents livres sterling et soixante-trois pence (GBP 43.600,63), à quarante-trois mille six cent dix livres sterling et soixante-trois pence (GBP 43.610,63), par émission de (i) deux cents (200) parts sociales ordinaires de classe BB1, (ii) deux cents (200) parts sociales ordinaires de classe BB2, (iii) deux cents (200) parts sociales ordinaires de classe BB3, (iv) deux cents (200) parts sociales ordinaires de classe BB4, (v) deux cents (200) parts sociales ordinaires de classe BB5, toutes sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune;

3. Souscription aux parts sociales, libération de l'augmentation du capital social mentionnée au point 2. ci-dessus et paiement d'une prime d'émission;

4. Modification du registre des associés de la Société afin de refléter l'augmentation du capital social indiquée au point 2. ci-dessus, avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société, chacun agissant individuellement, pour procéder, pour le compte de la Société à l'enregistrement des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société;

5. Modification subséquente de l'article 5.1. des statuts de la Société; et

6. Divers.

III. L'Assemblée a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

La totalité du capital social de la Société étant représentée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, les Associés se considérant eux-mêmes comme ayant été dûment convoqué et déclarant avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué à l'avance.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social de la Société de son montant actuel de quarante-trois mille six cents livres sterling et soixante-trois pence (GBP 43.600,63), à quarante-trois mille six cent dix livres sterling et soixante-trois pence (GBP 43.610,63), par émission de (i) deux cents (200) parts sociales ordinaires de classe BB1 (les Parts Sociales BB1), (ii) deux cents (200) parts sociales ordinaires de classe BB2 (les Parts Sociales BB2), (iii) deux cents (200) parts sociales ordinaires de classe BB3 (les Parts Sociales BB3), (iv) deux cents (200) parts sociales ordinaires de classe BB4 (les Parts Sociales BB4), (v) deux cents (200) parts sociales ordinaires de classe BB5 (les Parts Sociales BB5, ensemble avec les Parts Sociales BB1, les Parts Sociales BB2, les Parts Sociales BB3 et les Parts Sociales BB4, les Parts Sociales BB), toutes sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune, ayant les droits et obligations qui y sont attachés tel que prévu dans les statuts de la Société.

Troisième résolution

L'Assemblée accepte et enregistre les souscriptions suivantes aux parts sociales et la libération intégrale de l'augmentation du capital social ci-dessus comme suit:

Souscription - Libération

David Simpson, prénommé et représenté comme décrit ci-dessus, déclare souscrire à:

- deux cents (200) Parts Sociales BB1 sous forme nominatives, avec une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune;
- deux cents (200) Parts Sociales BB2 sous forme nominatives, avec une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune;
- deux cents (200) Parts Sociales BB3 sous forme nominatives, avec une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune;
- deux cents (200) Parts Sociales BB4 sous forme nominatives, avec une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune;

et

- deux cents (200) Parts Sociales BB5 sous forme nominatives, avec une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune;
- et de les libérer entièrement par un apport en numéraire s'élevant à quatre mille livres sterling (GBP 4.000), qui doit être alloué comme suit:

- un montant de dix livres sterling (GBP 10) doit être alloué au compte du capital social nominal de la Société; et
- un montant de trois mille neuf cent quatre-vingt-dix livres sterling (GBP 3.990) doit être alloué au compte de prime d'émission de la Société connecté aux Parts Sociales BB.

Le montant de quatre mille livres sterling (GBP 4.000) est immédiatement à la libre disposition de la Société, dont la preuve a été apportée au notaire instrumentant.

Quatrième résolution

L'Assemblée décide de modifier le registre des associés de la Société afin de refléter l'augmentation du capital social, avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société, chacun agissant individuellement, pour procéder, pour le compte de la Société à l'enregistrement des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société.

Cinquième résolution

L'Assemblée décide de modifier l'article 5.1. des Statuts, lequel aura désormais la teneur suivante:

« **5.1.** Le capital social de la Société est fixé à quarante-trois mille six cent dix livres sterling et soixante-trois pence (GBP 43.610,63) représenté par (i) cent trente mille deux cents (130.200) parts sociales ordinaires de classe A1 (les Parts Sociales A1), (ii) cent trente mille deux cents (130.200) parts sociales ordinaires de classe A2 (les Parts Sociales A2), (iii) cent trente mille deux cents (130.200) parts sociales ordinaires de classe A3 (les Parts Sociales A3), (iv) cent trente mille deux cents (130.200) parts sociales ordinaires de classe A4 (les Parts Sociales A4), (v) cent trente mille deux cents (130.200) parts sociales ordinaires de classe A5 (les Parts Sociales A5, avec les Parts Sociales A1, les Parts Sociales A2, les Parts Sociales A3 et les Parts Sociales A4, les Parts Sociales Ordinaires A), (vi) vingt-sept mille quatre-vingt-dix-neuf (27.099) parts sociales ordinaires de classe AA1 (les Parts Sociales AA1), (vii) vingt-sept mille quatre-vingt-dix-neuf (27.099) parts sociales ordinaires de classe AA2 (les Parts Sociales AA2), (viii) vingt-sept mille quatre-vingt-dix-neuf (27.099) parts sociales ordinaires de classe AA3 (les Parts Sociales AA3), (ix) vingt-sept mille quatre-vingt-dix-neuf (27.099) parts sociales ordinaires de classe AA4 (les Parts Sociales AA4), (x) vingt-sept mille cent (27.100) parts sociales ordinaires de classe AA5 (les Parts Sociales AA5, avec les Parts Sociales AA1, les Parts Sociales AA2, les Parts Sociales AA3 et les Parts Sociales AA4, les Parts Sociales Ordinaires AA), (xi) neuf mille quatre-vingt-quinze (9.095) parts sociales

ordinaires de classe B1 (les Parts Sociales B1), (xii) neuf mille quatre-vingt-quinze (9.095) parts sociales ordinaires de classe B2 (les Parts Sociales B2), (xiii) neuf mille quatre-vingt-quinze (9.095) parts sociales ordinaires de classe B3 (les Parts Sociales B3), (xiv) neuf mille quatre-vingt-seize (9.096) parts sociales ordinaires de classe B4 (les Parts Sociales B4), (xv) neuf mille quatre-vingt-seize (9.096) parts sociales ordinaires de classe B5 (les Parts Sociales B5, avec les Parts Sociales B1, les Parts Sociales B2, les Parts Sociales B3 et les Parts Sociales B4, les Parts Sociales Ordinaires B), (xvi) six cents (600) parts sociales ordinaires de classe BB1 (les Parts Sociales BB1), (xvii) six cents (600) parts sociales ordinaires de classe BB2 (les Parts Sociales BB2), (xviii) six cents (600) parts sociales ordinaires de classe BB3 (les Parts Sociales BB3), (xix) six cents (600) parts sociales ordinaires de classe BB4 (les Parts Sociales BB4), (xx) six cents (600) parts sociales ordinaires de classe BB5 (les Parts Sociales BB5, avec les Parts Sociales BB1, les Parts Sociales BB2, les Parts Sociales BB3 et les Parts Sociales BB4, les Parts Sociales Ordinaires BB), (xxi) six cent quatre-vingt mille cinq cent quatre-vingt-quatorze (680.594) parts sociales ordinaires de classe C (les Parts Sociales C), (xxii) une (1) part sociale ordinaire de classe D (la Part Sociale Ordinaire D, avec les Parts Sociales Ordinaires A, les Parts Sociales Ordinaires AA, les Parts Sociales Ordinaires B, les Parts Sociales Ordinaires BB et les Parts Sociales Ordinaires C, les Parts Sociales Ordinaires), (xxiii) deux million soixante-quatorze mille quarante-neuf (2.074.049) parts sociales privilégiées obligatoirement rachetables OCM (les OCM MRPS), (xxiv) cent quatre-vingt-quatorze mille six cent quatre-vingt-onze (194.691) parts sociales privilégiées obligatoirement rachetables CHY (les CHY MRPS), (xxv) trente-et-un mille deux cent quatre-vingt-dix (31.290) parts sociales privilégiées obligatoirement rachetables MGT (les MGT MRPS) et (xxvi) cinq cent quarante-cinq mille quatre cent soixante-cinq (545.465) parts sociales privilégiées obligatoirement rachetables FEI (les FEI MRPS), sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

Les détenteurs des parts sociales émises par la Société, peu importe leur classe, sont ensemble désignées les Associés, et individuellement un Associé.»

Plus aucun point ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Estimation des frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte est estimé à environ EUR 1.000,-.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, déclare qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française et en cas de divergences entre la version anglaise et française, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, rédigé et passé à Junglinster, à la date indiquée en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire des parties comparantes, ce mandataire a signé avec le notaire instrumentant le présent acte original.

Signé: Henri DA CRUZ, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 17 avril 2014. Relation GRE/2014/1634. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Junglinster, le 8 mai 2014.

Référence de publication: 2014079407/454.

(140093820) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2014.

CGTS Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 250.001,00.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 157.777.

— EXTRAIT

Par contrat de transfert daté du 29 mai 2014, l'associé de la Société Tactical Trading Holdings Ltd., a transféré la totalité des parts sociales qu'elle détenait dans la Société à Citadel Derivatives Trading Ltd., une société régie par les lois des Iles Caïmans, ayant son siège social c/o Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, South Church Street, Ugland House, KY-KY1-1104, George Town, Iles Caïmans, et inscrite au Registre des Sociétés des Iles Caïmans sous le numéro 185728.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CGTS Holdings S.à r.l.

Référence de publication: 2014077521/15.

(140091255) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2014.

Pocinhas S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 137, rue de Mühlenbach.

R.C.S. Luxembourg B 187.476.

—
STATUTS

L'an deux mille quatorze, le vingt et un mai;

Pardevant Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

A COMPARU:

Monsieur Luis Miguel NEVES DE CARVALHO, gérant de sociétés, né à Viseu, Portugal, le 27 juin 1986, demeurant à L-8010 Strassen, 210, route d'Arlon.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer par les présentes et dont il a arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er} . - Dénomination - Objet - Durée -Siège social

Art. 1^{er} . Il est formé par la présente, entre le propriétaire actuel des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir dans la suite, une société à responsabilité limitée dénommée "Pocinhas S.à r.l.", (ci-après la "Société"), laquelle sera régie par les présents statuts (les "Statuts") ainsi que par les lois respectives et plus particulièrement par la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Art. 2. La Société a pour objet l'exploitation d'un commerce d'articles électroniques, l'achat et la vente de téléphones portables, de PC, ainsi le service après-vente.

Dans le cadre de son activité, la Société pourra accorder hypothèque, emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques, sous réserve des dispositions légales afférentes.

La Société peut s'intéresser par toutes voies de droit dans toutes affaires, entreprises ou sociétés, ayant un objet identique, analogue ou connexe, ou qui serait de nature à favoriser le développement de son entreprise.

La Société peut accomplir toutes opérations généralement quelconques, commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement, à son objet social.

Art. 3. La durée de la Société est illimitée.

Art. 4. Le siège social est établi dans la commune de Luxembourg. (Grand-Duché de Luxembourg). L'adresse du siège social peut-être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision de la gérance.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une simple décision des associés délibérant comme en matière de modification des statuts.

Par simple décision de la gérance, la Société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Titre II. - Capital social - Parts sociales

Art. 5. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,-EUR), représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) chacune, intégralement libérées.

Le capital social pourra, à tout moment, être augmenté ou diminué dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.

Art. 6. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'accord unanime de tous les associés.

En cas de cession à un non-associé, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer dans les 30 jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé. En cas d'exercice de ce droit de préemption, la valeur de rachat des parts est calculée conformément aux dispositions des alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

Art. 7. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la Société.

Les créanciers, ayants-droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la Société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans les derniers bilan et inventaire de la Société.

Titre III. - Administration et gérance

Art. 8. La Société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

Art. 9. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 10. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification aux Statuts doivent réunir la majorité des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

Art. 11. Lorsque la Société ne comporte qu'un seul associé, les pouvoirs attribués par la loi ou les Statuts à l'assemblée générale sont exercés par l'associé unique.

Les décisions prises par l'associé unique, en vertu de ces pouvoirs, sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la Société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établies par écrit.

Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans des conditions normales.

Art. 12. Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 13. Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

Art. 14. Tout associé peut prendre au siège social de la Société communication de l'inventaire et du bilan.

Art. 15. Les produits de la Société constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution du fonds de réserve légale jusqu'à ce que celui-ci ait atteint dix pour cent du capital social.

Une partie du bénéfice disponible pourra être attribuée à titre de gratification aux gérants par décision des associés.

Art. 16. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Titre IV. - Dissolution - Liquidation

Art. 17. Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.

Titre V. - Dispositions générales

Art. 18. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les Statuts.

Disposition transitoire

Par dérogation, le premier exercice commence aujourd'hui et finira le 31 décembre 2014.

Souscription et libération

Les Statuts de la Société ayant ainsi été arrêtés, les cent (100) parts sociales ont été souscrites par l'associé unique Monsieur Luis Miguel NEVES DE CARVALHO, préqualifié, et libérées entièrement par le souscripteur prêté moyennant un versement en numéraire, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) se trouve dès-à-présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire par une attestation bancaire, qui le constate expressément.

Loi anti-blanchiment

L'associé unique déclare, en application de la loi du 12 novembre 2004, telle qu'elle a été modifiée par la suite, être le bénéficiaire réel de la Société faisant l'objet des présentes et certifie que les fonds/biens/droits servant à la libération du capital social ne proviennent pas, respectivement que la Société ne se livre(ra) pas à des activités constituant une infraction visée aux articles 506-1 du Code Pénal et 8-1 de la loi modifiée du 19 février 1973 concernant la vente de substances médicamenteuses et la lutte contre la toxicomanie (blanchiment) ou des actes de terrorisme tels que définis à l'article 135-1 du Code Pénal (financement du terrorisme).

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge, à raison de sa constitution, est évalué à environ neuf cents euros.

Résolutions prises par l'associé unique

Et aussitôt, le comparant pré-mentionné, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes en tant qu'associé unique:

1. Le siège social est établi à L-2168 Luxembourg, 137, rue de Mühlenbach.
2. Monsieur Luis Miguel NEVES DE CARVALHO, gérant de sociétés, né à Viseu (Portugal, le 27 juin 1986), demeurant à L-8010 Strassen, 210, route d'Arlon.
3. La Société est valablement engagée en toutes circonstances et sans restrictions par la signature individuelle du gérant.

Déclaration

Le notaire instrumentant a rendu attentif le comparant au fait qu'avant toute activité commerciale de la Société présentement fondée, celle-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par le comparant.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: L. NEVES DE CARVALHO, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 26 mai 2014. LAC/2014/24212. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société;

Luxembourg, le 5 juin 2014.

Référence de publication: 2014079426/123.

(140093108) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2014.

LuxKa S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 178.561.

L'an deux mille quatorze, le vingt-deuxième jour du mois de mai.

Par-devant nous, Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg,

ONT COMPARU:

1) Monsieur Bruno Marko, né le 17 octobre 1946, à Hundsangen, Westerwaldkreis, Allemagne, résidant au 101A, route de Trèves, L-6960 Senningen, Grand-Duché de Luxembourg,

ici représenté par Madame Katia Gauzès, Avocat à la Cour, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé à Luxembourg, le 21 mai 2014, et

2) Madame Catherine Marko, née le 30 septembre 1953, à Monaco, Principauté de Monaco, résidant au 101A, route de Trèves, L-6960 Senningen, Grand-Duché de Luxembourg,

ici représentée par Madame Katia Gauzès, prénommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé à Luxembourg, le 21 mai 2014.

Les procurations, paraphées ne varietur par le mandataire des comparants et par le notaire, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités d'enregistrement.

Les comparants sont tous les associés de LuxKa S.à r.l. (ci-après la "Société"), une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 178.561, constituée selon acte reçu par le notaire soussigné en date du 02 juillet 2013, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n°2096, page 100576 en date du 28 août 2013. Les statuts n'ont pas été modifiés depuis lors.

Les comparants représentant l'intégralité du capital social déclarent avoir renoncé à toute formalité de convocation. L'assemblée générale des associés est ainsi régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points figurant à l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

1. Augmentation du capital social de la Société de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500), jusqu'à celui de deux cent vingt-deux mille cinq cents euros (EUR 222.500), par l'émission de deux cent dix mille (210.000) parts sociales, d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune.
2. Modification consécutive de l'article 5 des statuts de la Société; et
3. Divers.

Après avoir dûment examiné chaque point figurant à l'ordre du jour, l'assemblée générale des associés adopte à l'unanimité, et requiert le notaire instrumentant d'acter, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale des associés décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de deux cent dix mille euros (EUR 210.000) afin de le faire passer de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) à un montant de deux cent vingt-deux mille cinq cents euros (EUR 222.500) par l'émission de deux cent dix mille (210.000) parts sociales, d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune.

Les nouvelles parts sociales ont été souscrites comme suit:

- deux cent neuf mille neuf cent quatre-vingt (209.980) parts sociales ont été souscrites par Monsieur Bruno Marko, précité, pour le prix de deux millions quatre-vingt-dix-neuf mille sept cent quatre-vingt-seize euros (EUR 2.099.796); et
- vingt (20) parts sociales ont été souscrites par Catherine Marko, précitée, pour le prix de deux cent quatre euros (EUR 204).

Toutes les parts sociales ainsi souscrites par Monsieur Bruno Marko, susmentionné, ont été intégralement libérées par un apport en nature consistant en:

(i) vingt-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (29.999) parts sociales de la société BOOMKA, une société à responsabilité limitée de droit français, ayant son siège social En Byonne, 71960 Sologny, France, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Macon sous le numéro B 408 404 945 (ci-après «BOOMKA»); et

(ii) cinq mille quatre cent quatre-vingt-dix-neuf (5.499) parts sociales de la société AINKA1, une société à responsabilité limitée de droit français, ayant son siège social En Byonne, 71960 Sologny, France, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Macon sous le numéro B 443 712 005 (ci-après «AINKA 1»).

La preuve de l'existence et de la valeur de cet apport a été produite au notaire soussigné.

Toutes les parts sociales ainsi souscrites par Madame Catherine Marko, susmentionnée, ont été intégralement libérées par un apport en nature consistant en:

- (i) une (1) part sociale de la société BOOMKA; et
- (ii) une (1) part sociale de la société AINKA1.

La preuve de l'existence et de la valeur de cet apport a été produite au notaire soussigné.

L'apport global d'un montant de deux millions cent mille euros (EUR 2.100.000) consiste en deux cent dix mille euros (EUR 210.000) pour le capital social et un million huit cent quatre-vingt-dix mille euros (EUR 1.890.000) pour la prime d'émission.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, l'assemblée générale des associés décide de modifier l'article 5 des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

« Art. 5. Capital social.

5.1 Le capital social de la Société est fixé à deux cent vingt-deux mille cinq cents euros (EUR 222.500), représenté par deux cent vingt-deux mille cinq cents (222.500) parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune.

5.2 Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit par une décision de l'assemblée générale des associés de la Société, adoptée selon les modalités requises pour la modification des présents statuts.

5.3 La Société peut racheter ses propres parts sociales.»

Frais et Dépenses

Le montant des frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature qui incombe à la Société en raison de cet acte est évalué à environ trois mille euros.

Dont acte, passé à Luxembourg, à la date figurant en tête des présentes.

L'acte ayant été lu à la mandataire des comparants connus du notaire instrumentant par nom, prénom, et résidence, ladite mandataire des comparants a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: K. GAUZÈS, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 26 mai 2014. Relation: EAC/2014/7382. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Releveur ff. (signé): Monique HALSDORF.

Référence de publication: 2014079293/81.

(140093160) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2014.